

priorité emploi

Une semaine de plus pour trouver un emploi

Devant l'engouement suscité par la publication d'un répertoire d'emplois dans nos pages pendant les quatre semaines de septembre, *La Tribune* et ses partenaires gouvernementaux ont décidé, d'un commun accord, de publier un répertoire supplémentaire le mercredi 1er octobre.

Plus de 100 personnes ont déjà trouvé un nouvel emploi grâce à ces répertoires et au support de tous les groupes partenaires de Priorité-Emploi depuis trois semaines. Plus de 400 offres d'emplois ont été diffusées. Ce matin, nous en présentons encore plus d'une centaine, en pages B1 et B2; 107 en fait après un nouveau décompte qui nous avait induit en erreur hier, alors que le compte était de 95.

Prolongeant cette initiative d'une semaine, nous publions mercredi prochain encore une centaine de nouveaux emplois auxquels nous ajouterons les emplois annoncés dans les derniers répertoires et qui n'ont pas tous été comblés. Nous espérons ainsi donner une chance supplémentaire aux chercheurs d'emploi.

Bonne chance à tous.

Jacques Pronovost
rédacteur en chef

«L'expérience la plus complète menée au Québec», selon la ministre de l'Emploi (A2)

Algérie



Autre massacre: au moins 200 morts (C11)

Météo / A2



Nouvelle salle en plan

Aux Grandes-Fourches, des commerces... et peut-être aussi un centre d'exposition

Gilles FISETTE

Sherbrooke

La compagnie ontarienne Westeinde Construction n'est pas seule dans son projet de redonner vie aux Promenades des Grandes-Fourches, au centre-ville de Sherbrooke. Pour l'achat, la rénovation, la gestion voire l'agrandissement de ce centre commercial, elle est associée avec deux partenaires québécois dont un Sherbrookoïse, Guy Desormeaux.

Selon les informations obtenues hier, c'est une compagnie à être formée et au sein de laquelle on retrouvera Westeinde et deux hommes d'affaires québécois, M. Desormeaux, un relationniste de Sherbrooke connu pour ses liens avec l'artiste Lou Simon dont il est le gérant, et Gilles Leroux, un ingénieur de St-Sauveur, dans les Laurentides, qui s'est portée acquéreur du Marché des Grandes-Fourches et de l'ex-marché public.

Hier, tant les porte-parole de Westeinde que les deux associés québécois sont demeurés discrets. Leur intention est de dévoiler publiquement tous les détails de leur projet, dans quelques jours, maquette à l'appui.

Projet d'agrandissement

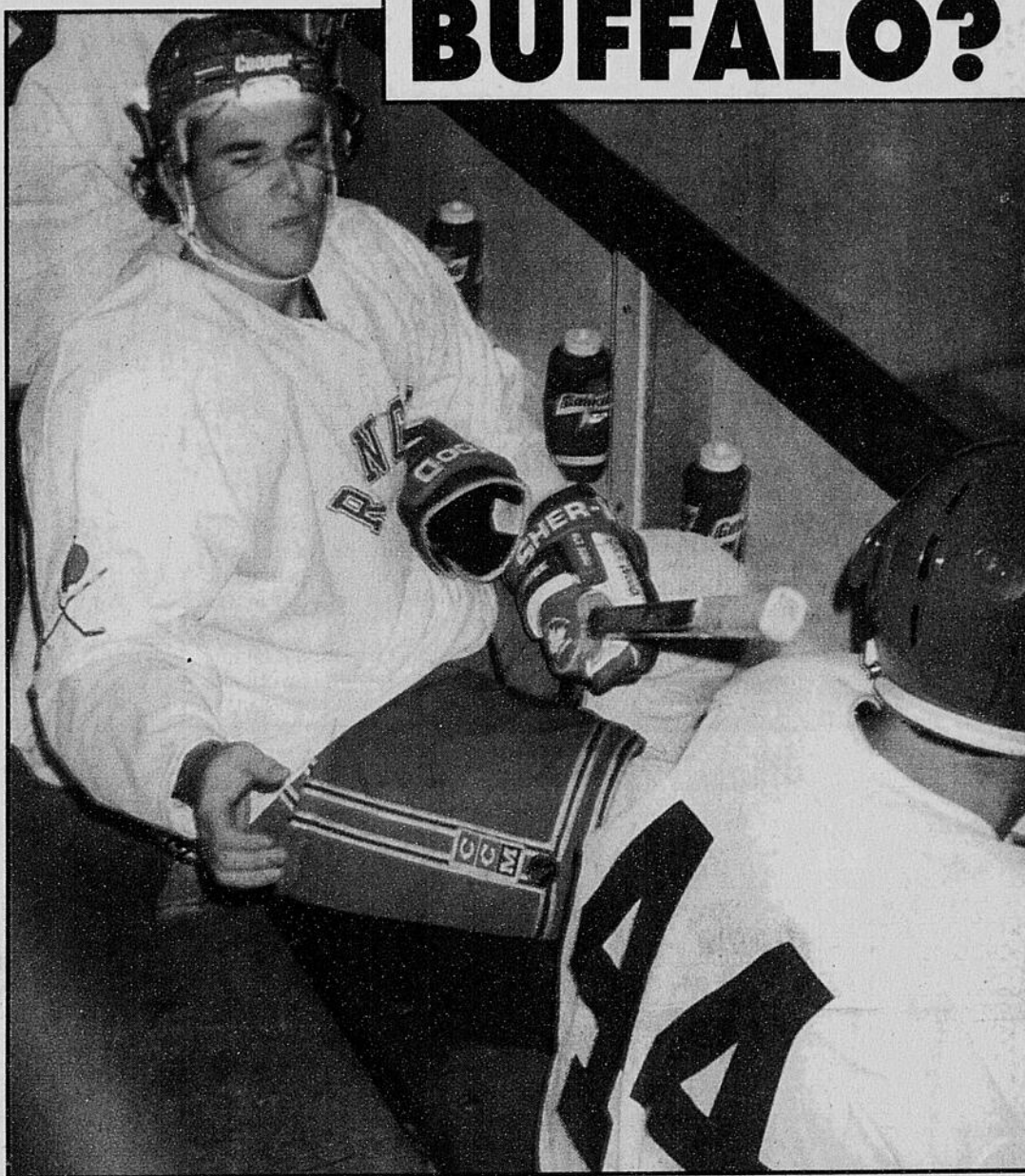
Toutefois, *La Tribune* a appris que le groupe a déjà des locataires pour son centre commercial dont au moins un «majeur». Il s'agirait d'entreprises oeuvrant dans le commerce au détail. Il n'a pas été possible de connaître leur identité.

Par ailleurs, grâce aux terrains acquis de la Ville de Sherbrooke lors de la même transaction, le groupe se prépare pour un agrandissement. Dans la promesse d'achat, on fait part d'une éventuelle demande de dérogation au ministère de l'Environnement en vue de la construction d'espaces commerciaux supplémentaires à même des terrains de 70 000 pieds carrés. Ces espaces supplémentaires pourraient, souligne-t-on, abriter un centre d'exposition, un hôtel ou des commerces de détail supplémentaires.

Selon des informations recueillies de bonne source, il semblerait que ces promoteurs envisagent l'aménagement d'un centre d'exposition qui viendrait combler le vide qu'a laissé le changement de vocation de l'édifice CERAS, sur le plateau Sylvie Daigle, près du Palais des Sports. Ainsi, le nouveau centre commercial de la rue des Grandes-Fourches pourrait abriter des activités du type du Salon du Livre ou d'autres foires commerciales.

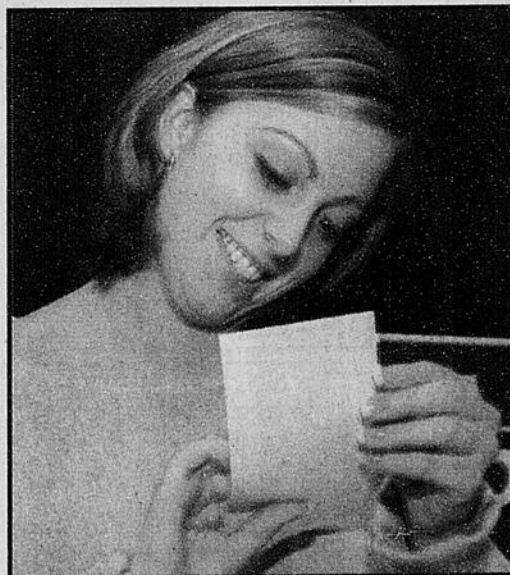
Rappelons que, dans la journée de lundi, ce groupe a acquis les Promenades des Grandes-Fourches et l'édifice voisin, l'ex-marché public. Si le prix payé n'a pas été dévoilé, il se rapprocherait de l'évaluation municipale, laquelle s'établit à 3,2 millions \$. Si on se fie aux projections de la Ville de Sherbrooke en ce qui concerne le montant de crédit de taxes foncières sur la valeur ajoutée qui devra être accordé à ces promoteurs, il semble que le groupe veuille y investir environ 5 millions \$.

EN RETOUR DE PAT LAFONTAINE



DUBÉ À BUFFALO?

La rumeur court à New York: Pat LaFontaine, le talentueux attaquant des Sabres de Buffalo, intéresse fortement les Rangers qui cherchent à combler le vide créé par le départ du centre Mark Messier. Or, les Sabres exigeraient l'ancien Faucon Christian Dubé en retour de LaFontaine, selon le *New York Times*. «Peut-être qu'il y aurait plus de place pour moi là-bas», a commenté Dubé, mis au courant de la rumeur par *La Tribune*. LES DÉTAILS EN C1.



Un chèque de 21,8 millions \$ tombé du ciel!

Diane Falconi, une jeune réceptionniste de 22 ans devenue gagnante de la plus grosse somme d'argent jamais attribuée au Canada grâce à un billet de loterie, a évoqué hier la mémoire de sa mère en recevant son chèque de la Super-7 au montant de 21,8 millions \$. Elle a raconté avoir remporté le gros lot en choisissant les six numéros que celle-ci avait l'habitude d'utiliser, et en y ajoutant son propre chiffre chanceux comme septième. «Elle nous regarde et c'est un cadeau qu'elle nous fait à moi et à ma famille», a-t-elle dit en essuyant les yeux. UN TEXTE EN B12.

Le déficit éliminé d'ici deux ans

Jules RICHER

Ottawa (PC)

La lutte au déficit fédéral prendra fin beaucoup plus rapidement que prévu. D'ici deux ans, les finances de l'Etat seront équilibrées et Ottawa pourra se remettre à dépenser de l'argent, a annoncé hier le gouvernement Chrétien dans le Discours du trône marquant le début de la 36e législature du Parlement canadien.

Du même souffle, les libéraux en ont profité pour tracer le portrait de l'après-déficit. La moitié des excédents budgétaires sera investie dans des programmes sociaux et économiques et l'autre moitié ira à la réduction des impôts et de la dette, qui dépasse actuellement les 600 milliards \$.

«Le gouvernement du Canada a re-

gagné sa capacité de répondre aux priorités des Canadiens sans excéder ses moyens financiers», souligne-t-on dans le Discours du trône, qui était lu par le gouverneur-général Roméo LeBlanc dans l'enceinte du Sénat, comme le veut la tradition.

«Il (le gouvernement) est maintenant en mesure, poursuit-on, d'effectuer des investissements stratégiques pour nos enfants, nos jeunes, notre santé, nos collectivités ainsi que pour le secteur du savoir et de la créativité, tout en continuant à assainir la situation financière.»

L'objectif prévu pour l'année financière en cours était d'un déficit de 17 milliards \$. Celui pour l'année suivante, 1998-1999, n'avait pas été établi, mais rien indiquait officiellement que l'équilibre budgétaire serait atteint.

A l'égard de la création d'emplois, le Discours du trône contient peu de me-

sures particulières. Même si on reconnaît que «le chômage est encore trop élevé», on annonce rien de bien nouveau, si ce n'est un financement accru pour les programmes d'emplois d'été pour les jeunes et l'augmentation de l'aide à la culture par le biais d'une hausse des subventions au Conseil des arts du Canada.

En réaction, la leader du NPD, Alexa McDonough, a souligné que le gouvernement Chrétien consacrait la polarisation de la société canadienne. «La prospérité est de retour au Canada pour certaines personnes, mais la plupart des Canadiens doivent trimer encore plus dur pour obtenir leur juste part en matière de services sociaux et de santé», a-t-elle dit.

Pour sa part, le chef bloquiste Gilles Duceppe s'est en pris aux chevauchements que contiendrait le Discours du trône. «Au lieu de rétablir les paiements

de transfert aux provinces, le gouvernement intervient plutôt avec d'autres programmes dans des champs de compétence provinciale, comme l'éducation, la santé et les programmes sociaux», a-t-il souligné.

Ainsi, le gouvernement Chrétien a indiqué hier qu'il investira davantage dans sa prestation fiscale pour enfants en injectant 850 millions \$ de plus que prévu au cours des quatre prochaines années.

Comme promis pendant la campagne électorale de mai dernier, le niveau minimum des transferts fédéraux aux provinces sera fixé à 12,5 milliards \$ par année, une amélioration de 1,5 milliard \$ par rapport aux compressions déjà prévues.

Des réactions au discours du Trône (A11)

À NE PAS MANQUER AUJOURD'HUI

cahier spécial
La Tribune

MAGOG et sa RÉGION
une mer de monde engagé...





Louise Harel, ministre de l'Emploi et de la Solidarité

«Un beau précédent que je salue»

□ La ministre Louise Harel ne tarit pas d'éloges pour le projet Priorité-Emploi organisé par *La Tribune*

Michel MORIN
Sherbrooke

«L'expérience qui se fait en Estrie est actuellement la plus complète menée au Québec. Et je pense que ce résultat est lié au fait qu'il y a une grande solidarité régionale. Il s'agit là d'un beau précédent. Que je salue.»

Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Louise Harel ne tarissait pas d'éloges, hier, alors qu'elle commentait le projet Priorité-Emploi organisé par *La Tribune*, en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre et Développement des ressources humaines Canada.

Selon la ministre Harel, cette expérience aura été emballante et récon-

fortante dans la mesure où les employeurs de la région ont largement «embarqué dans le projet».

«Dès le départ, cette expérience-là m'a surprise. Ce qui se passe en Estrie, c'est l'équivalent de ce qui a pu se passer dans une région comme Montréal, de livrer Mme Harel. C'est vraiment étonnant. Et l'événement de clôture (le 8 octobre), où les employeurs offrent un second repas à un chercheur d'emploi, a quelque chose d'insusité.»

La ministre Harel dit aussi avoir été étonnée par la teneur d'un éditorial publié par *La Tribune*, sous la plume de Dany Grondin, traitant de la recherche d'un emploi.

«Depuis trois ans, dit-elle, c'est la première fois que je vois qu'on se place en position de chercheur d'emploi. En général, on se place comme si le chômage était quelque chose de volon-

taire. Alors que ce n'est pas le cas. C'était bien bon; je vais en envoyer des copies à tous mes collègues.»

L'emploi salarié en crise

Traitant plus spécifiquement de l'emploi en Estrie, Louise Harel a fait remarquer que la situation était stationnaire, relevant au passage des annonces heureuses comme les projets de Tafisa (Lac-Mégantic), Kruger (Bromptonville) et Magnola, à Asbestos.

«Mais c'est certain que la dernière annonce faite par Bombardier n'est pas une bonne nouvelle, reprend-elle. En Estrie, ça semble être comme ça. Des bonnes nouvelles. Et des moins bonnes. Chez vous comme ailleurs en province, il faut trouver l'arrimage entre l'économique et le social.»

Dans cette veine, Louise Harel fait

remarquer que toute la nouvelle structure de développement régional mise sur pied par le gouvernement Bouchard devrait commencer à produire ses résultats sous peu. Ainsi, fait remarquer la ministre, il sera plus facile de transférer parce que la structure aura été assouplie.

«Là, il y a trois réseaux (SQDM, Développement des ressources humaines Canada et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité) et ça va être ramené à un seul, qui s'appellera Emploi Québec. L'important, c'est qu'il y ait décloisonnement des clientèles vers le niveau local.»

Selon Louise Harel, le Québec vit depuis les années 1990 une crise de l'emploi salarié. «Sur les 187 000 emplois créés depuis 1990, 55 pour cent l'ont été par des travailleurs autonomes. Parce que depuis 20 ans, on a laissé tomber les métiers. Il faut y revenir.»

18 mois à un voleur qui s'était dénoncé

Sherbrooke

Poussé par les remords à se dénoncer à la police et à se confesser à la justice, Steve Beauchemin, âgé de 21 ans, a encouru une peine de 18 mois de détention pour un vol qualifié de 105 \$ le 5 août au Dépan-Escompte Couche-Tard, au 800 rue Tessier, à Ascot.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke, qui a suivi une recommandation commune de la poursuite et de la défense.

Beauchemin s'était rapporté au détective Richard Collard de Métro-Police lundi après-midi en compagnie de son avocat Patrick Fréchette en marge de cet événement.

Le criminaliste Fréchette a expliqué que son client éprouvait de la difficulté à vivre avec ce délit, reconnaissait sa responsabilité et voulait recevoir la sentence méritée.

L'enquête policière avait révélé qu'un individu s'est présenté à l'accommodation cette nuit-là et a demandé à la caissière de lui remettre le cash en disant qu'il ne lui ferait pas de mal.

Le suspect a ensuite quitté cet établissement pour arriver presque nez à nez avec une autopatrouille qui passait à cet endroit par hasard.

L'individu s'est débarrassé du sac contenant l'argent avant de prendre la poudre d'escampette et les patrouilleurs n'ont pas réussi à le rattraper.

L'enquête ne progressait plus, semble-t-il, malgré l'existence d'un portrait-robot du suspect.

Beauchemin s'est finalement rendu à la police dans les circonstances que l'on connaît maintenant.

Le procureur Charles Crépeau a déposé le dossier de l'accusé qui avait bénéficié d'une mise à l'épreuve pour un vol en 1995.

On a appris que le prévenu vivait dans le dénuement au moment de son vol qualifié.

Beauchemin sera ramené devant le tribunal aujourd'hui pour une affaire de stupéfiants afin de recevoir sa condamnation parce qu'il avait négligé de se présenter à la cour le 3 septembre.



Aux premières loges pour le début des travaux

Imacom-Daguerrre, René Marquis

Non, Jacques Foisy, propriétaire de la Maison du cinéma, n'a pas quitté le domaine du 7e art pour se transformer en opérateur de pelle mécanique. C'est plutôt qu'il a voulu se trouver aux premières loges pour les travaux de démolition d'une partie du mur arrière de son cinéma un peu plus tôt cette semaine alors qu'à la Maison du Cinéma, on travaille actuellement à l'aménagement d'une nouvelle salle de plus de 300 places inspirée du concept IMAX. La salle, qui naîtra de la défunte salle 3, trouvera dans une partie du stationnement situé à l'arrière de l'immeuble l'espace d'agrandissement qui lui est nécessaire. La salle sera prête le 1er décembre prochain.

Mgr Gaumond recevra le pallium en présence de 125 prêtres

Sherbrooke (PSJ)

Mgr André Gaumond, archevêque du diocèse de Sherbrooke, recevra le pallium

lors d'une célébration eucharistique à laquelle sont attendus quelque 100 à 125 prêtres du diocèse de Sherbrooke.

Le pallium, a expliqué Mme Gaétane Larose, du service des communications de l'archevêché, est un ornement sacerdotal témoignant du pouvoir d'un archevêque sur son territoire.

La cérémonie est prévue pour demain, ce jeudi 25 septembre. Cet honneur sera conféré à Mgr Gaumond, au nom du pape, par Mgr Maurice Couture, archevêque de Québec.

Tous les diocésains et toutes les diocésaines sont invitées à la célébration qui aura lieu à 17h, en la cathédrale Saint-Michel.

Il faut savoir qu'habituellement le pallium est accordé par le pape au mois de juin de chaque année, à Rome, lors de la fête de saint Pierre et de saint Paul.

L'horaire particulièrement bien rempli de Mgr Gaumond de même que le fait qu'il doive se rendre à Rome au printemps et à l'automne ne lui permettrait pas de participer à la remise du pallium dans la Ville Sainte.

Une permission a donc été accordée pour que la remise du pallium puisse se faire à Sherbrooke. Encore là, le représentant du pape au Canada, celui que l'on nomme le nonce apostolique, aurait en temps normal présidé la cérémonie mais son état de santé l'en empêche.

Ajoutons que la remise du pallium coïncidera avec la clôture du presbytérium, à savoir la rencontre annuelle de deux jours de tous les prêtres du diocèse.

À l'ordre du jour, cette année, on s'est interrogé sur les suites à donner au synode diocésain.

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 97-09-23
5 6 8 17 20
31 32 34 35 36
37 38 41 44 45
50 54 61 64 69

Quintissime
Tirage du 97-09-23
3 4
182 5915

Extra
Tirage du 97-09-23
NUMÉRO: 682819

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec résultats

Édition MILLIONNAIRES
1 lot de 25 000 \$

Tirage du 97-09-23 **440A739**
(numéros non décomposables)

97-09-12	305A058	97-09-18	546B212
97-09-13	431B068	97-09-19	891A915
97-09-14	879B490	97-09-20	651A359
97-09-15	826B132	97-09-21	296B012
97-09-16	790B924	97-09-22	495B952
97-09-17	398A890		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Un lot de 25 000 \$ chaque jour, du 12 sept. au 12 oct.

MÉTÉO La Tribune

MétéoMédia

LaTribune 564-5450

...une publicité qui marche!

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	VENDREDI	SAMEDI
9 PRÉC. 30	2 PRÉC. 0	14 PRÉC. 40	16 PRÉC. 20	20 PRÉC. 0

Victoriaville 10/3 **Therford Mines 10/3**

Drummondville 10/3 **Lac-Mégantic 9/2**

Valcourt 9/2 **Sherbrooke 9/2**

Magog 10/2 **Coaticook 9/2**

HUMIDEX
9

QUÉBEC

Chicoutimi	Var	9/3	Québec	Enu	10/5
Gaspé	Sol	10/3	Filmouski	Var	8/3
Iles-de-la-Mad.	Nua	10/8	St-Georges	Enu	10/5
La Grande	Var	5/0	Sept-Îles	Var	9/3
Lac-St-Jean	Var.	8/3	Trois-Rivières	Var	10/4
Montréal	Enu	13/6	Val d'Or	Plu	9/4

INDICE UV

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
60	30	20	15						

CANADA

Charlottetown	Var	10/5	Régina	Sol	26/6
Edmonton	Sol	25/8	St-John's	Plu	12/5
Fredericton	Sol	10/3	Toronto	Sol	18/10
Halifax	Sol	13/5	Victoria	Sol	22/10
Ottawa	Enu	12/5	Winnipeg	Sol	24/7

USA

Boston	Plu	14/7	New York	Sol	17/12
Cape Cod	Plu	14/7	Old Orchard	Sol	12/3
Daytona Beach	Var	30/23	Orlando	Var	33/23
Freeport	Var	32/26	Plattsburg	Var	12/3
Fort Lauderdale	Var	32/22	Tampa	Var	32/23
Honolulu	Var	31/27	Virginia Beach	Var	19/16
Key West	Var	32/26	West Palm B	Var	32/26
Miami	Nua	23/21	Wildwood	Sol	18/13

LE MONDE

Athènes	Nua	24/18	Mexico City	Ave	25/14
Beijing	Ave	21/12	Moscou	Ave	10/5
Berlin	Nua	15/9	Paris	Sol	23/9
Hong Kong	Plu	28/25	Port-au-Prince	Nua	28/24
Lisbonne	Sol	29/17	Rome	Sol	25/14
Londres	Sol	20/11	Tokyo	Var	22/18

DESTINATIONS SOLEIL

Atlantic City	Sol	18/13	Myrtle Beach	Sol	32/24
Cape Cod	Plu	14/7	Old Orchard	Sol	14/4
Daytona Beach	Var	30/23	Orlando	Var	33/23
Freeport	Var	32/26	Plattsburg	Var	12/3
Fort Lauderdale	Var	32/22	Tampa	Var	32/23
Honolulu	Var	31/27	Virginia Beach	Var	19/16
Key West	Var	32/26	West Palm B	Var	32/26
Miami	Nua	23/21	Wildwood	Sol	18/13

© Services Commerciaux MM 1997

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

PLUS DE 115 000 LECTEURS

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

564-5450 LaTribune

INDEX

Agro-alimentaire:	C-12
Arts:	B-6
Bandes dessinées:	C-11
Branché sur le monde:	B-12
Chez nous:	B-3
Décès:	C-11
Économie:	B-9
Messier en liberté:	A-8
Opinions:	A-10
Petites annonces:	C-6
Sports:	C-1
Vivre:	B-8

LaTribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529168

LIVRAISON
Camelots et camelots motorisés
Prix de vente: 3,51 \$
T.P.S.: 25 \$
T.V.Q.: 24 \$
Coût à l'abonné: 4,00 \$

ABONNEMENTS
Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total
1 an	175,12 \$	12,26 \$	12,18 \$	199,56 \$
6 mois	87,60 \$	6,13 \$	6,09 \$	99,82 \$
3 mois	44,84 \$	3,14 \$	3,12 \$	51,10 \$
1 mois	23,49 \$	1,64 \$	1,63 \$	26,76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS

Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	17,74 \$	290,59 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	9,74 \$	159,54 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	5,56 \$	91,16 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	3,48 \$	56,98 \$

1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

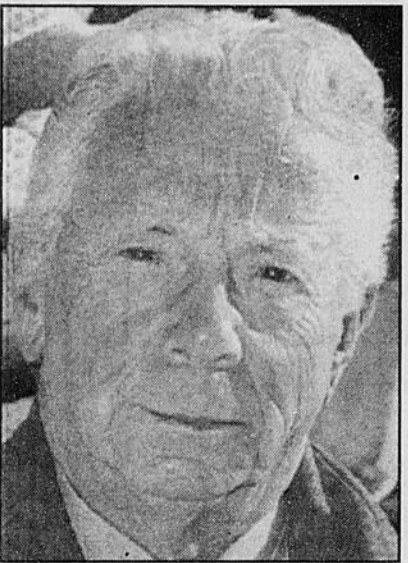
MARIO Goupil



Il vient un temps où il faut penser à soi-même

«Je viens de m'apercevoir que la vie n'est pas pesante au bout de la ligne. Je vais donc prendre le temps qu'il me reste pour vivre...»

Léo Giroux s'est mis à pleurer silencieusement sur son lit d'hôpital du 4^e étage du pavillon Fleurimont du Centre de santé universitaire de l'Estrie. A 74 ans, le fondateur de Viandes Giroux Inc. connaît des problèmes de santé. Des ennuis suffisamment sérieux pour qu'il décide de décrocher complètement.



Léo Giroux

Dire qu'il était encore pétant de santé au début de l'année...

Pour une fois, Léo Giroux ne pourra donc pas tenir une promesse qu'il a faite. C'est-à-dire que cette promesse va plutôt se réaliser sans lui. Viandes Giroux revivra à East Angus, comme on le sait déjà, mais celui qui a fondé la compagnie, il y a 47 ans, ne sera d'aucune manière associé au projet.

De toute façon, M. Giroux avait compris que son neveu Roger et ses nouveaux associés avaient le goût de voler de leurs propres ailes. Il était bien d'accord. Tout ce qui lui importait, c'était d'obtenir l'assurance que ses ex-employés qui n'ont pu trouver du travail ailleurs depuis l'incendie qui a détruit le commerce en janvier dernier soient réembauchés. Ce qui sera fait, semble-t-il.

M. Giroux a même accepté de céder la raison sociale de sa compagnie au nouveau groupe. Lui, il a décidé de tourner définitivement la page.

Léo Giroux estime que les problèmes qu'ont engendrés la destruction de Viandes Giroux dans le Canton de Brompton ne sont certainement pas étrangers aux ennuis de santé qu'il a connus dernièrement. M. Giroux estime avoir perdu près d'un million de dollars dans l'incendie.

«Ça valait 2,5 millions \$ et j'étais assuré pour 1,4 million \$, dit-il. On n'assure jamais ce genre d'entreprise pour la pleine valeur. Et les assurances ont mis bien du temps avant de régler.»

M. Giroux se rappelle d'avoir perdu beaucoup de poids dans les semaines qui ont suivi l'incendie. Il a aussi été éprouvé par la mort d'un neveu dont il était très proche, ainsi que par l'hospitalisation de son épouse Jacqueline, qui a aussi connu des ennuis de santé au mois d'avril.

Léo Giroux a été soumis à une batterie d'exams par ses médecins. C'est là que ceux-ci ont découvert la présence d'une masse de gras sur son rein droit. L'opération, qui ne pouvait attendre, s'est très bien déroulée et fut couronnée de succès. «La tumeur était très grosse. Heureusement, rien de vital n'a été touché et les médecins m'ont dit que les chances que cela ne revienne jamais sont de 91 pour cent», explique-t-il.

Sauf que le septuagénaire n'était pas au bout de ses peines. Opéré le 12 septembre, il récupérait normalement sur son lit d'hôpital mercredi dernier lorsqu'il a été victime d'une embolie pulmonaire. «J'ai bien pensé mourir», dit-il, encore ébranlé.

C'est à ce moment que Léo Giroux a compris bien des choses. Notamment qu'il faut savoir quand s'arrêter. Dès qu'il a pu récupérer assez de force, il a téléphoné à son comptable. «A partir de tout de suite, je ne m'occupe plus de rien. Fais le nécessaire. De toute façon, je ne veux pas laisser de trouble à ma femme et à ma famille s'il devait m'arriver quelque chose», lui a-t-il lancé.

Léo Giroux veut maintenant se reposer et profiter de la vie. De sa famille aussi.

«J'étais en troisième année quand le professeur m'a expulsé de l'école. J'ai donc dû trimer dur toute ma vie. Mais j'ai travaillé et encore travaillé. J'ai aimé travailler, j'ai aimé servir mes clients, mais là c'est assez. Je vais penser à moi maintenant. A moi et aux miens», a-t-il laissé tomber.

Qui pourrait le lui reprocher?

«Le dossier Kayser va bien»

□ Le maire Perrault donne cependant jusqu'à la mi-octobre aux propriétaires pour accepter le projet de recyclage

Gilles FISETTE

Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke se donne encore quelques semaines pour conclure une entente avec les promoteurs du projet de recyclage de l'ex-Kayser, au centre-ville.

Au-delà de la mi-octobre, si aucun accord n'est survenu, le budget du volet recyclage du Programme de revitalisation des vieux quartiers sera dégelé et deviendra disponible pour d'autres projets dont celui de l'édifice Continental, au coin de King et Wellington.

Selon le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, «le dossier Kayser va bien. Nous avons des informations à l'effet que nous aurions du nouveau d'ici la fin du mois ou au début d'octobre».

Rappelons qu'en vertu du programme de revitalisation des vieux quartiers, Sherbrooke dispose d'une enveloppe de 1 775 000 \$ pour le volet recyclage. Mis à part une somme déjà engagée ailleurs de 117 500 \$, la Ville a réservé le solde pour le dossier de l'édifice Kayser. Là, où doit voir le jour le Musée de la nature et des sciences, des promoteurs dont Denis Custeau veulent aménager quelque 140 logements. Ils demandent aussi à la Ville de refaire à neuf cette portion de la rue Frontenac.

Six autres demandes

En comité plénier, cette semaine, les conseillers municipaux ont convenu du resserrement de l'échéancier pour une entente avec ces promoteurs. Après la mi-octobre, afin de ne pas perdre les subventions disponibles en vertu du programme de revitalisation, la Ville devra partager l'enveloppe disponible entre les autres projets soumis en vertu du volet recyclage.

Dans ce volet, six demandes de subvention ont été déposées. Deux ont

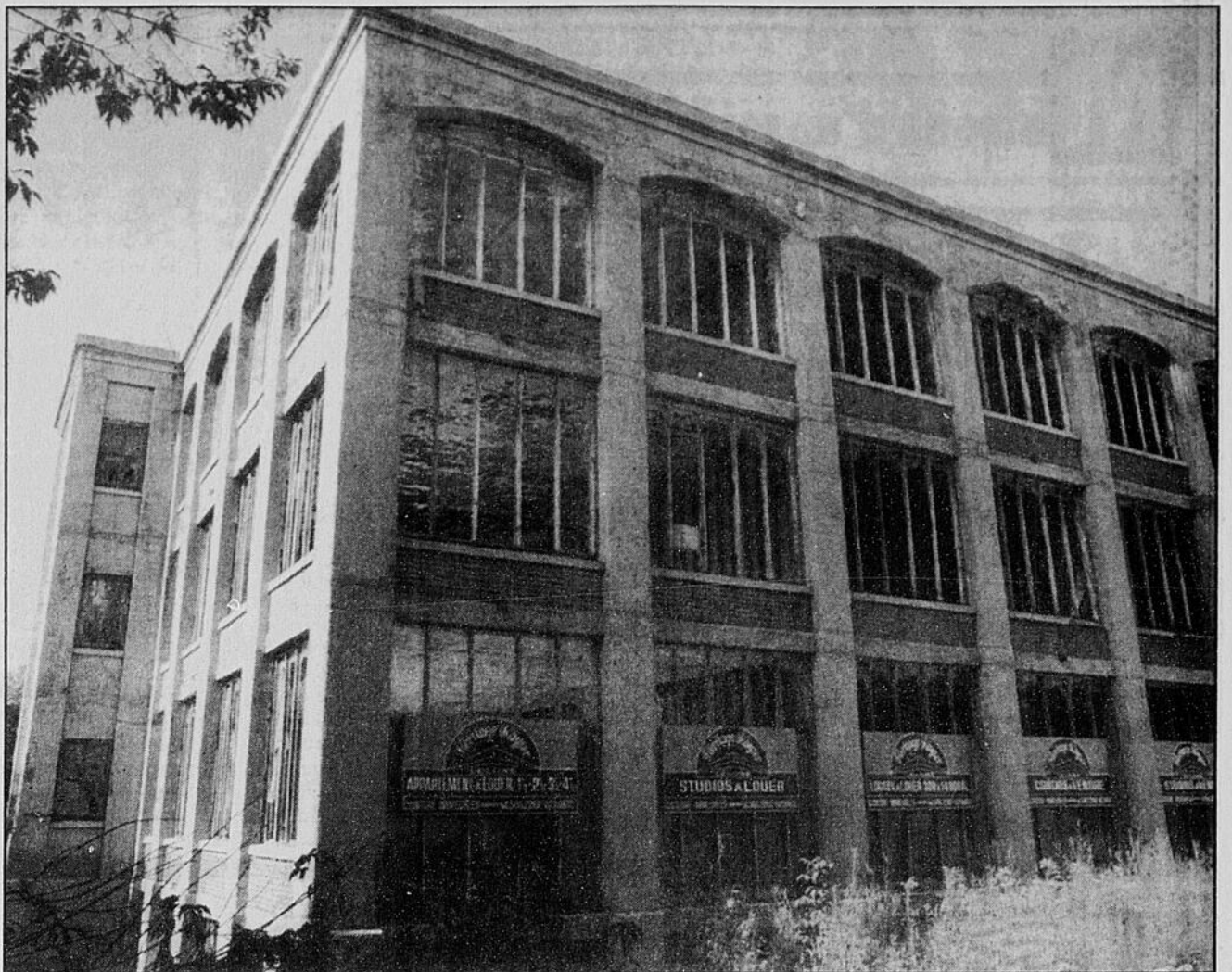


Photo La Tribune, archives

Si aucun accord n'est survenu avant la mi-octobre entre la Ville de Sherbrooke et les propriétaires de l'ex-usine Kruger, rue Frontenac, le budget du volet recyclage du Programme de revitalisation des vieux quartiers sera dégelé et deviendra disponible pour d'autres projets.

franchi l'étape d'engagement et se sont partagées la somme de 117 500 \$. Pendant que la demande reliée à l'édifice Kayser gèle le solde disponible, une autre demande est en attente, faute de

fonds disponible. Il s'agit d'une demande pour l'aménagement de 21 logements dans l'édifice Continental. A cet endroit, la subvention maximale prévue par le programme pourrait atteindre

226 500 \$.

Enfin, la Ville s'attend au dépôt d'un autre projet qui, cette fois-ci, concernerait 53 unités de logement.

Priorité pour les prochains corridors scolaires

L'école Saint-Esprit en tête de liste

Sherbrooke (GF)

Les écoles Saint-Esprit, Laporte-Sainte-Famille et Saint-Joseph-Bussière de Sherbrooke devraient être les prochaines où seront aménagés des corridors scolaires, ces tracés qui permettent aux enfants de se rendre et de revenir de l'école davantage en sécurité.

Devant l'engouement que connaissent les corridors scolaires depuis leur implantation autour des écoles Larocque, Coeur-Immaculée et Champlain, le Service de la planification et des travaux publics de la Ville de Sherbrooke a dressé une liste des écoles à prioriser non pas en fonction de l'ordre d'arrivée des demandes pour un corridor

scolaire mais plutôt en fonction de l'ordre d'importance des problèmes de sécurité que les élèves rencontrent sur le chemin de l'école.

Cette liste a été dressée en collaboration avec la division de l'Ingénierie, les Services récréatifs et communautaires et les Services de protection de la communauté. Elle tient compte de l'évaluation sommaire du danger, du nombre d'écopliers, de la proximité de grandes artères, de la circulation dans ce secteur et des plaintes reçues.

Ainsi, en fonction de ces critères, l'école Saint-Esprit arrive en tête de liste des prochaines écoles où un tel corridor de sécurité s'impose. Cette école a récolté 32 points sur une possibilité de 35.

Les suivantes

L'école Laporte-Sainte-Famille arrive au second rang avec 27 points; elle est suivie de l'école Saint-Joseph-Bussière (24 points), de l'école Desjardins (20,5 points), de l'école Notre-Dame-du-Rosaire (20 points), de l'école Sainte-Anne (19 points), de l'école Sylvestre qui, avec ses 16 points, est au même niveau que les écoles Pie-X, Brébeuf et Carillon.

Les écoles Eymard (13 points), Marie-Reine (11 points) et Hélène-Boullé (10 points) ferment la marche alors que d'autres écoles ont été priorisées dans un autre bloc puisque moins de 30 élèves se déplacent à pied dans le secteur de chacune de ces écoles.

Cette priorisation a soulevé quel-

ques questions chez le conseiller Laurier Custeau pour qui il est étonnant de voir l'école Notre-Dame-du-Rosaire devancer l'école Sylvestre où les services municipaux disent n'avoir reçu aucune plainte. Or, plaide M. Custeau, il a lui-même déposé plusieurs plaintes provenant de parents. De plus, a-t-il ajouté, la seule description des principales intersections menant à chacune de ces deux écoles suffit pour comprendre que les enfants de Sylvestre côtoient davantage de situations dangereuses que les enfants de Notre-Dame-du-Rosaire.

Quoi qu'il en soit, les services municipaux ont expliqué que les budgets disponibles, soit 150 000 \$, ne permettaient que de ne traiter que deux ou trois dossiers à la fois.

Du poivre de Cayenne pour mater les chiens

Claude PLANTE

Sherbrooke

On connaît tous le fameux poivre de Cayenne que les policiers utilisent pour maîtriser les malfaiteurs. On peut maintenant s'en servir pour se protéger des chiens dangereux.

Si l'homme d'affaires de la rue Alexandre qui a vu un chien dangereux mordre sa petite chienne dans ses bras avait eu en sa possession l'une des ces bouteilles à vaporisateur, l'incident se serait peut-être pas produit ou aurait eu une importance moindre.

C'est ce que croit Michel Rémy, de la firme DMR, distributeur sherbrookoise des produits américains Security Plus, du poivre de Cayenne à usage exclusif contre les animaux. «Un chien comme un pit-bull lâche difficilement sa prise. En lui lançant un jet de poivre de Cayenne, l'animal lâche instantanément.»

Sur le museau

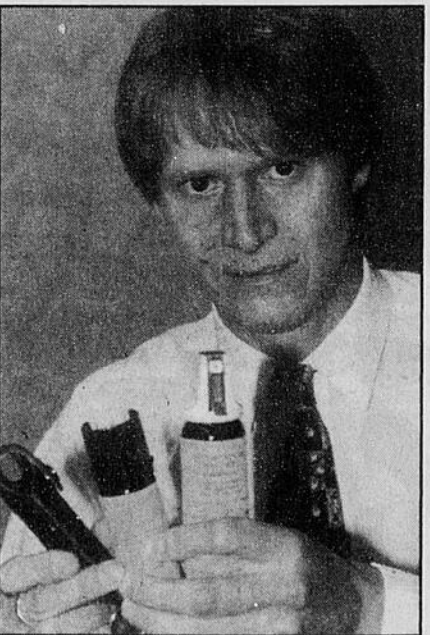
«M. (Georges) Pinard aurait pu préparer sa bouteille de poivre de Cayenne en voyant venir vers lui le chien au loin», dit M. Rémy, aussi connu comme propriétaire du commerce Enseignes Estrie. «Il aurait pu la prendre dans sa main.»

«Si le chien avait sauté sur sa chienne, il aurait pu lui en envoyer sur le museau. Ça n'aurait peut-être pas évité l'attaque, mais certainement amoindri la gravité des blessures du petit chien. Le poivre est tellement fort que l'animal lâche sa prise. C'est évidemment encore plus pratique quand le chien s'en prend à un humain.»

Compte tenu de la tangente qu'a pris le débat des chiens jugés dangereux à Sherbrooke, M. Rémy considère qu'il est nécessaire que la population sache que ce genre de produit existe. La Ville de Sherbrooke, forte d'une nouvelle réglementation, entend encadrer encore davantage les chiens jugés dangereux sur son territoire.

«Le poivre de Cayenne est un produit entièrement naturel, explique l'homme d'affaires. Après 20 à 30 minutes, les effets ont disparu et ça ne laisse aucune séquelle sur l'animal.»

«Je pense que tous les propriétaires de chien, surtout ceux d'attaque de-



Imacom-Doguerre, René Marquis

«L'utilisation du poivre de Cayenne contre les chiens dangereux est tout à fait légale», affirme le distributeur Michel Rémy.

vraient avoir sur eux une bouteille de poivre. Il y a de plus en plus de chiens dans la région. On ne sait jamais qu'est-ce qui peut arriver. Même domptés, ça demeure des animaux.»

Des poursuites au criminel

M. Rémy tient à préciser que ses clients sont renseignés sur l'utilisation de ce produit. Se servir du poivre de Cayenne contre une personne est punissable par la loi.

«L'utilisation contre un humain peut entraîner des poursuites au criminel, avertit-il. Il s'agit d'une arme prohibée. On doit s'en servir seulement contre les chiens dangereux.»

ERRATUM

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée dans notre annonce du samedi 20 septembre 1997 en page B 15.

Le paiement du PONTIAC GRAND AM 1996 aurait dû se lire 221 \$ au lieu de 179 \$.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

Et si une personne s'en servait contre un agresseur qui l'attaque?

«Il n'y a pas un juge qui pourrait la condamner pour ça si c'est effectivement pour se protéger, en cas de légitime

défense, risque-t-il. Un couteau, ça sert à cuisiner, mais aussi ultimement à se défendre en cas d'agression. Mais c'est illégal de s'en servir pour cambrioler un dépanneur.»

LE
CUIR
se

161, RUE WELLINGTON NORD
SHERBROOKE
(819) **565-2323**

MAISON FURRIÈRE
Lafamme
Fourrure inc.

Fourrure — Agneau renversé — Agneau d'un jour — Cachemire — Laine

Les dresseurs de chiens réclament un choix libre

□ Sherbrooke assure que le mandat donné à la SPA pour le dressage de certains chiens est temporaire

Claude PLANTE
Sherbrooke



«On doit laisser le droit aux propriétaires de chien de Sherbrooke de choisir l'école de dressage qu'ils veulent», soutient Geneviève Payeur, nouvellement diplômée d'une école de dressage.

Maisons d'enseignement

Aromathérapie

Cours sur les huiles essentielles

Cours no 1 d'introduction

2.30 heures * 20\$

Apprendre les critères de qualité pour choisir les huiles essentielles de qualité et connaître leurs éléments biochimiques, parce qu'ils sont les clés de l'aromathérapie

TROUSSE DE PREMIERS SOINS
Présentation de 7 huiles pour traiter: grippe, rhume, otite, arthrite, tendinite, lumbago, insomnie, anxiété, cellulite, varice, ménopause, asthme, champignons, parasites, virus.

Comment reconnaître les huiles essentielles qui sont toxiques et celles qui ne le sont pas?

Cours no 2

Les problèmes OSTÉO-MUSCULO-ARTICULAIRES ET INFECTUEUX

Pré-requis: cours d'introduction

6 heures * 50\$

Savoir utiliser 17 huiles essentielles et traiter divers problèmes

Connaître 15 huiles végétales

Les dresseurs de chiens de la région craignent d'être ignorés par la nouvelle politique de la Ville de Sherbrooke en ce qui concerne les cours de dressage de chiens jugés dangereux. Ce mandat est octroyé à la Société protectrice des animaux de l'Estrie (SPA), mais sur une base temporaire, assure-t-on au cabinet de la mairie.

Avec sa politique relative aux chiens sur son territoire, l'administration municipale exige des propriétaires de chiens de cinq races et leurs croisements qu'ils leur fassent suivre un cours de dressage. Ces animaux doivent avoir «réussi le cours d'obéissance donné par la SPA», peut-on lire dans le bulletin municipal de la Ville de Sher-

brooke, information ayant mis le feu aux poudres chez certains dresseurs de la région.

«Comme la politique des chiens dangereux vient d'être votée», explique Jean-Yves Laflamme, chef de cabinet du maire Jean Perrault, «nous n'avons pas eu le temps de trouver d'écoles de dressage. Nous avons décidé de nous tourner pour le moment vers la SPA.»

«Nous sommes en train d'évaluer les critères qui nous permettront de dénicher les bonnes écoles. Nous n'en avons pas. Nous sommes en train de les déterminer avec les gens de la SPA.»

Le nouveau règlement doit laisser la possibilité aux propriétaires de chien de «choisir l'école de dressage et les méthodes qu'ils veulent pour dresser leur animal, clame Geneviève Payeur, nouvellement diplômée d'un cours de trois ans d'obéissance canine donné à Saint-Hyacinthe. Les gens payent cher pour ces cours et leurs bêtes. Il ne faut pas aller à l'encontre de ce que prône l'Association professionnelle des éleveurs et éducateurs canins du Québec.»

Depuis le début du mois de septembre, les propriétaires sherbrookoises de bull-terrier, de Staffordshire terrier, de American pitt-bull-terrier, de American Staffordshire terrier (leurs hybrides et croisés issus d'une de ces races ainsi que ceux possédant leurs caractéristiques essentielles) jouissent d'un droit acquis s'ils avaient obtenu une licence avant le 24 mai 1997.

De plus, ceux-ci doivent posséder une assurance responsabilité minimum de 250 000 \$ et devront munir leur animal d'une muselière lors des sorties à l'extérieur de leurs terrains.

Autrement, le chien de ces races et ceux jugés dangereux par le Service de protection des animaux sont interdits sur le territoire de Sherbrooke, selon la nouvelle disposition municipale.

Les chiens de race rootweiler, mastiff et bull mastiff devront aussi avoir suivi un cours de dressage pour l'obtention d'une licence, mais à partir du 1er janvier 1998.

Dans l'immédiat donc, «le règlement ne concerne que quatre ou cinq chiens, retient M. Laflamme. D'ici à ce que les rootweiler doivent avoir suivi ce cours, nous aurons trouvé de bonnes écoles.»

Les dresseurs d'abord

Jean-Guy Lalonde, dresseur de chien depuis 20 ans, suggère qu'on privilégie davantage les dresseurs plutôt que les écoles. «Les écoles demeurent, mais les dresseurs peuvent partir, fait-il remarquer. Il faut s'assurer que le nouveau dresseur soit compétent.»

«Je propose qu'on laisse les gens choisir leur école. Après le dressage complété, on devrait exiger aux propriétaires de chien de faire évaluer la docilité de l'animal par une équipe d'experts. Elle pourrait être formée de dresseurs, de vétérinaires, de gens de la SPA, etc.», ajoute le propriétaire de l'école de dressage Education canine Coton-Lalonde.

«Personnellement, je travaille davantage avec la motivation. Avant de corriger l'animal pour une faute, je m'assure qu'il avait bien compris ce que je demande», lance Sylvie Bégin, femme d'affaires sherbrookoise et éducatrice de chiens de 10 ans d'expérience, concernant les critères à privilégier.

FAITS DIVERS

Un à zéro pour l'occupant

Wotton (PSJ) - Éveillé par du bruit d'éclats de verre, l'occupant d'un logement, situé au-dessus d'un restaurant, rue Saint-Jean, à Wotton, a quitté son lit, ramassé son bâton de hockey et descendu au rez-de-chaussée.

Il était 4h45, hier.

L'homme s'est retrouvé face à face avec trois individus.

Comme il possédait le gros bout de «la batte» pour voler un terme au monde du baseball, il s'est transformé en moulin à vent, ce qui a fait déguerpir à pied deux des trois intrus. Le troisième a plutôt filé vers son véhicule.

Il a réussi à fuir et a recueilli un peu plus loin sur la rue ses deux complices.

Le cambriolage a échoué.

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec de Weedon se sont affairés, hier, à retracer les trois suspects. Ils estiment avoir de bonne chance de solutionner ce délit.

Cette fois, à Cleveland

Cleveland - Au retour du travail, lundi, les occupants d'une maison privée, rue Lacharité, à Cleveland, ont constaté que des voleurs avaient raflé tous leurs appareils électroniques.

Ordinateur et composantes, téléviseur, magnétoscope... tout y passé.

La valeur des biens volés est estimée à plus de 10 000 \$. La Sûreté du Québec de Richmond enquête.

Cascadeurs ou voleurs?

Lennoxville - Quand les patrouilleurs de Métro Police Ascot-Lennoxville ont aperçu, rues Clough et Park, à Lennoxville, une fourgonnette dont le toit était orné d'un gros matelas bleu de gymnase d'une épaisseur de près de deux pieds, ils ont décidé de satisfaire leur curiosité.

Quatre personnes occupaient la Dodge Van. On se demandait si ces gens étaient des cascadeurs ou des voleurs.

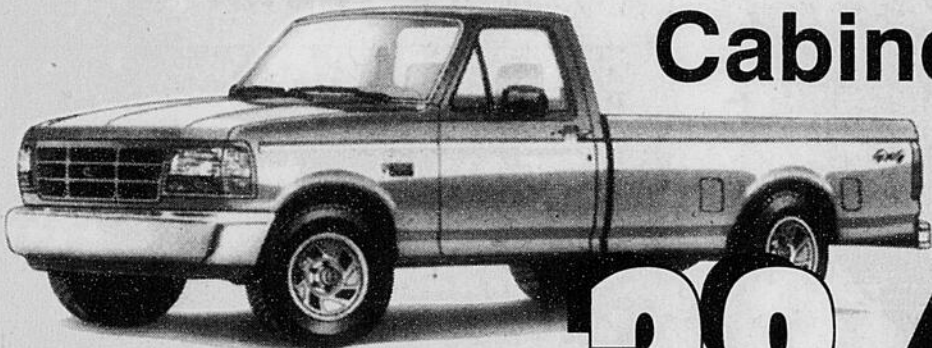
Quand les policiers leur ont demandé d'où provenait le matelas que l'on trouvait généralement dans les gymnases et non sur le toit des véhicules, ils ont répondu l'avoir trouvé sur la route.

Il était 1h50.

Au matin, les policiers ont vérifié auprès des autorités scolaires de leur territoire si elles avaient été victimes d'un vol de matelas. Ce fut négatif.

Après tout, c'étaient peut-être des cascadeurs.

DIESEL 4X4 = 97



Cabine régulière
À partir de

28 495\$

PARTEZ AU VOLANT D'UN LEADER!



Super-cab
À partir de

30 495\$



POUR LE PLUS BEAU CHOIX



POUR LE MEILLEUR SERVICE

ACHAT OU LOCATION

CHOISISSEZ VOTRE MODÈLE... PLUS VOS OPTIONS DÉSIRÉES

à... La place du «Pick-Up» en Estrie...

845-5432



33, RUE PRINCIPALE SUD

Sans frais
348-FORD
(3673)

Des sollicitations jamais... sollicitées

□ Le Bureau d'entraide pour organismes humanitaires organise des levées de fonds sans le consentement des groupes visés

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Avant même d'avoir pris solidement racine dans la communauté estrienne, un organisme à but non lucratif a déjà suscité beaucoup d'interrogations de la part de citoyens, d'autorités du monde scolaire et d'organismes humanitaires.

Sans mettre en doute la sincérité des gens impliqués dans le Bureau d'entraide pour organismes humanitaires (B.E.P.O.H.), la façon de faire des membres de l'organisme, surtout au chapitre de la sollicitation, soulève des tas de questions.

Dans un premier temps, *La Tribune* a appris que fort de ses lettres patentes obtenues le 3 juillet dernier, le B.E.H.O.P. a «débarqué» à Magog vers la mi-juillet pour solliciter des commerçants avec l'intention d'amasser des fonds et de les remettre à une maison de jeunes.

Quand les responsables de maison de jeunes ont appris qu'un organisme utilisait, sans en avoir obtenu l'autorisation, son nom pour faire de la sollicitation, ils ont clairement exprimé leur désaccord et leur dissociation de cette activité de sollicitation.

M. Richard Kinsbergen, un des répondants du B.E.H.O.P., a reconnu que la sollicitation avait cessé dès ce moment. «Il a coûté plus cher d'organiser la levée de fonds que ce qu'elle a rapporté, à savoir quelque 500 \$. L'argent aura servi à organiser une partie de quilles pour de nombreux jeunes.»

Six mois à l'abri pour sa huitième balloune

Sherbrooke (JL)

Déjà hypothéqué de huit condamnations reliées à l'alcool au volant, Jean-Serge Laplante, âgé de 55 ans, a encouru une peine de six mois de détention avec une interdiction de conduire un véhicule à moteur pour deux nouvelles infractions semblables.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Laplante avait admis sa culpabilité à capacité de conduite affaiblie et refus de fournir un échantillon de son haleine le 24 juin 1996 et de conduite avec une alcoolémie de 340 milligrammes par cent millilitres de sang le 21 septembre.

Il a été interpellé la première fois dans le canton de Weedon après avoir pris le fossé et s'être blessé et la seconde fois à Bromptonville après avoir frappé un véhicule stationnaire sur la rue Laval vers 21 h.

Me Conrad Chapdelaine avait recommandé la peine retenue par le tribunal pour son client qui éprouve un problème d'alcool qu'il devra résoudre.

La procureure Suzanne Ricard avait déposé les antécédents du prévenu qui avait écopé d'une peine de trois mois en 1992 pour sa huitième condamnation.

Le juge Côté a rappelé à l'accusé qu'il ne devra pas reprendre le volant pendant son interdiction s'il ne voulait pas s'exposer à une autre condamnation à la détention.

Laplante a reconnu sa culpabilité avant son enquête sur cautionnement à la suite de l'opposition de la poursuite à son élargissement provisoire.

À Sherbrooke, des remous similaires ont fait surface quand une personne responsable d'une maison de jeunes a communiqué avec les autorités policières municipales pour se plaindre qu'un organisme sollicitait en son nom.

Aucune plainte

Le policier Serge Fournier, porte-parole de la Sûreté municipale de Sherbrooke, a confirmé que des gens s'étaient informés au sujet de l'organisme B.E.P.O.H. mais qu'aucune plainte formelle n'avait été déposée contre l'organisme.

On a donc invité les organismes à émettre des communiqués pour expliquer clairement leur position face à cette sollicitation qu'ils n'avaient pas autorisée.

À ce moment les informations, que les gens et les organismes visés possé-

daient, indiquaient que le B.E.H.O.P. ne détenait pas à ce moment de permis de sollicitation émis par la Ville de Sherbrooke.

Ce permis, il l'a obtenu le lundi 22 septembre.

Nouvelle entorse

Les problèmes et les interrogations ne s'arrêtent pas là.

Un membre de l'organisme a rencontré les directeurs de trois écoles secondaires.

M. Marcel Robidas, directeur de l'école secondaire Le Ber mais également président de la Table du secondaire (c'est-à-dire de l'association des directeurs d'école secondaire), a confirmé avoir reçu la visite d'une personne de l'organisme.

On a expliqué aux autorités scolaires qu'il s'agissait d'une Fondation qui

avait des fonds à distribuer dans les écoles pour des projets parascolaires dans un but de prévention du suicide et de la consommation de drogues.

Personne ne peut être contre la vertu surtout quand on se fait offrir de l'argent.

Le programme présenté par l'organisme était intéressant. Il y avait question d'activités diverses pour la promotion du goût de la vie et l'élimination des drogues.

Voilà que quelques jours après cette rencontre, une personne informe les autorités scolaires que l'on faisait de la sollicitation au nom des écoles.

Il n'avait jamais été question de cet aspect d'utilisation du nom des écoles et surtout d'une sollicitation organisée en leur nom.

Hier matin, on a donc laissé savoir aux membres de B.E.H.O.P. que les

écoles secondaires approchées par l'organisme se dissociaient du programme d'interventions dans les écoles tel que proposé.

Le message a été refilé à toutes les écoles secondaires.

M. Kingsbergen a répliqué aux questions du journaliste qu'effectivement, l'organisme s'y était peut-être mal pris, qu'il s'était peut-être trompé dans ses approches mais qu'il était maintenant mieux structuré et qu'il se proposait de tenir une conférence de presse cette semaine, vendredi plus précisément, pour expliquer ce qu'est le B.E.H.O.P., ses buts, ses projets.

Comme dans bien des domaines, en matière de sollicitation surtout pour des organismes à but non lucratif, il ne faut pas mettre la charrue avant les boeufs. Tout repose sur la transparence et la crédibilité.

Habillez-vous pour une chanson



Identifiez la chanson du jour entre 6 h et 9 h dans "l'émission la plus musicale en Estrie"

3 500 \$ DE VÊTEMENTS à gagner

CITÉ ROCK détente
102.7 FM
www.rock-detente.com

MA RADIO AU BOULOT

En collaboration avec
La Tribune
Règlements disponibles à la station.

CITÉ ROCK DÉTENTE 102,7
4020, boul. de Portland
Sherbrooke (Québec) J1L 2V6

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Chanson du jour : _____

Date : _____

Retourner avant le 26 septembre 1997.

Habillez-vous pour une chanson

Plus de puissance signifie plus de responsabilités.



La toute nouvelle Accord, dès cet automne.

UN PRÉCÉDENT TECHNOLOGIQUE EN ASSAINISSEMENT DE L'AIR

LA NOUVELLE PUISSANCE HONDA

HONDA COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9

CONÇUE ET CONSTRUITE SANS CONCESSION 



SUZUKI
L'expérience tant attendue!^{MD}

Les modèles RM '98

Bientôt disponibles
Voyez votre concessionnaire Suzuki pour en connaître les détails et les avantages.

"JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE GAGNANTE"

motor Thibault 10, RUE VERSAILLES SHERBROOKE
Sherbrooke 35232 **569-1155**

ESCOMPTE ADDITIONNEL COMPTANT DIRECT JUSQU'À 400\$

Volet rénovation du Programme de revitalisation des vieux quartiers

400 000 \$ n'ont pas encore trouvé preneurs

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Des centaines de milliers de dollars disponibles risquent fort de ne pas trouver de preneurs... à moins que des citoyens ne déposent des demandes d'aide financière dans le cadre du volet rénovation (remise en état de logements) du Programme de revitalisation des vieux quartiers.

Dans un état de la situation exposé cette semaine devant les conseillers municipaux réunis en comité plénier, le Service de la planification et des travaux publics de la Ville de Sherbrooke fait en effet état d'un solde approximatif de 400 000 \$ dans l'enveloppe de 1 775 000 dont la Ville disposait pour ce volet rénovation.

À ce jour, a-t-on expliqué, la Ville a reçu 76 demandes. Quelque 36 d'entre elles ont été retirées, abandonnées ou rejetées en cour de route. Pour les 40 restantes, 14 ont franchi avec succès l'étape d'engagement. Pour elles, une somme de 667 110 \$ a pu être injectée dans la rénovation de 68 logements.

Il reste donc 19 demandes en cours de traitement et 7 autres en attente de traitement.

En tenant compte des demandes

qui ne franchiront pas l'étape d'engagement et de celles dont la subvention n'atteindra pas le maximum, le service municipal prévoit que les engagements réels pour ces demandes s'élèveront à environ 700 000 \$. De là, un solde de 400 000 \$ que l'on aimerait bien voir engagés avant l'échéance du 31 décembre 1997 que la Société d'habitation du Québec envisagerait toutefois de prolonger quelque peu.

Mise en valeur

Par ailleurs, en ce qui concerne un autre volet du Programme de revitalisation des vieux quartiers, soit le volet mise en valeur, la Ville fait état d'un solde de 50 000 \$ sur les 450 000 \$ disponibles. Cette somme a été consacrée à la mise en valeur de trois sites, soit celui du 93, Wellington Nord, où Pro-Gestion a installé certains de ses services (100 000 \$); celui de l'aménagement de la rue Wellington Nord (100 000 \$) et celui du théâtre Granada pour lequel on a réservé une somme de 200 000 \$.

Modifications à la notion du «sans faute»

Les parents du bambin heurté à mort espèrent 10 000 signatures

Sherbrooke (MM)

Les parents et les proches de Clifford Fisher, heurté à mort par un camion d'Hydro-Québec dans la cour familiale, espèrent recueillir pas moins de 10 000 signatures de personnes désireuses d'apporter des changements à la notion de «sans faute».

Lancée il y a quelques jours, la pétition a déjà intéressé des centaines de personnes. Sauf que le chiffre exact est difficile à déterminer pour l'instant, compte tenu que la pétition circule aussi sur Internet (www.abacom.com/cliff).

Dans la région de Sherbrooke, c'est le grand-père du petit Clifford, M. Bertrand Morin, qui en a accepté la responsabilité.

«C'est certain que ça nous prend beaucoup de signatures pour faire bouger le gouvernement. J'imagine qu'en bas de 10 000 noms, ça ne vaut pas la peine», souligne M. Morin, qui peut être joint au 346-4442.



Clifford Fisher

La croisade des parents du petit Clifford aura également intéressé son lot de reporters, notamment de la région montréalaise. Le couple multiplie les entrevues ce qui, de l'avis du grand-père, les aide à passer à travers cette douloureuse épreuve.

Le but recherché par cette pétition vise à modifier la loi de l'assurance automobile du Québec, une modification qui permettrait d'engager des poursuites civiles pour les victimes de négligence grossière ou criminelle.

Confiné à la Maison Corps, âme et esprit

Sherbrooke

En attendant d'être jugé sur une accusation de vol qualifié du sac à main d'une femme de 79 ans, Martin Tobin, âgé de 18 ans, a obtenu un cautionnement lui permettant de rester à la Maison Corps, âme et Esprit 24 heures sur 24 pendant la durée des procédures.

C'est l'une des conditions qui lui ont été imposées hier par le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Tobin a dû s'engager à plus à ne pas communiquer avec un complice allégué, à ne pas consommer d'alcool et de drogue et à garder la paix.

Ces conditions avaient été soumises à l'appréciation du tribunal par le procureur André Campagna qui s'était d'abord opposé à l'élargissement de Tobin.

Défendu par Me Jean Couture, le prévenu a été arrêté après qu'une septuagénaire se soit fait enlever son sac à main contenant une vingtaine de dollars alors qu'elle déambulait sur la rue du Manoir pendant l'après-midi du 14 septembre.

Cette dernière s'était infligée une blessure au bras droit en tombant à terre.

Embellissez votre intérieur

Vente mode maison—jusqu'au 3 octobre

Jusqu'à

25%
de rabais

sur la mode maison

25% de rabais

Couverts Studio Nova de 20 pièces

Prix cour. : 79,99\$

En vente : 59,99\$



25% de rabais

sur la nouvelle collection d'ensembles Mikasa de 20 pièces

Prix cour. : 159,99\$ et 214,99\$

En vente : 119,99\$

et 159,99\$



25% de rabais

Literie Royal Velvet

Couettes, oreillers et couvre-matelas

Prix cour. : 29,99\$ à 399,99\$*

En vente : 22,49\$

à 299,99\$



20% de rabais

Ensembles de draps en finette de coton

Une place à très grand

Prix cour. : 44,99\$

à 119,99\$*

En vente : 35,99\$

à 95,99\$

20% de rabais

Jetés Bridgeton en chenille

Jetés tout doux, offerts en tons unis et à motifs écossais. Lavable à la machine.

Prix cour. : 69,99\$*

En vente : 55,99\$

20% de rabais

Serviettes Regal Supreme

Serviettes en coton; 15 couleurs.

De bain. Prix cour. : 7,99\$*

En vente : 6,39\$

Si vous l'avez, utilisez-la. Vos achats sont garantis.



*Offre de lancement. Après le 3 octobre, tels seront nos prix courants.

Vêtements pour dames

de style métropolitain

VENTE FIN DE BAIL

Jusqu'à **70%** DE RABAIS

Boutique MODE

Charelle

Vêtements pour dames



Joseph Ribcoff
Michael Phillips
Lana Lee

564, rue King Est, Sherbrooke
563-3926

Le SEE voit une tour de Babel se profiler

Le syndicat d'enseignants dénonce les implications de l'avant-projet de loi modifiant la Loi de l'instruction publique

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie craint que l'avant-projet de loi modifiant la Loi de l'instruction publique conduise à une véritable tour de Babel.

Cet avant-projet vise principalement la décentralisation de pouvoirs vers les commissions scolaires et, surtout, les écoles et, selon le SEE, il pourrait créer une éducation à deux vitesses, créer des écoles favorisées et des écoles pauvres, engendrer des frais supplémentaires pour les parents et placer des élèves en difficultés s'ils doivent déménager.

«En minimisant le rôle de l'Etat au profit d'une survalorisation des particularités locales, on pourrait assister à l'éclatement du système scolaire, avance le président du Syndicat, M. Ghislain Lallier. L'avant-projet de loi propose de donner à chaque commission scolaire le pouvoir de déroger au régime pédagogique national pour favoriser la mise en place de projets éducatifs particuliers. De plus, chaque école pourrait décider de la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire. Ces deux dispositions contiennent à elles seules exactement ce qu'il faut pour favoriser la multiplication des écoles sélectives.»

Non seulement, l'école pourrait-elle décider du temps alloué à chaque matière, mais elle pourrait même décider du niveau où est offerte une matière, note Ghislain Lallier, niveau qui pourrait donc varier d'une école à l'autre. «Un élève qui déménagerait pourrait se trouver devant un sérieux problème.»

À la merci des modes

De plus, ajoute le SEE, chaque école se retrouverait à la merci des modes plus ou moins passagères qui, tantôt veulent qu'on augmente le temps alloué aux matières de base, tantôt préconisent un renforcement de l'anglais, tantôt ne jurent que par l'informatique. «Dans ces conditions, on peut difficilement imaginer qu'une cohérence pourrait subsister dans le système d'éducation.»

Le Syndicat de l'enseignement soutient donc que le projet éducatif national doit avoir priorité sur les projets particuliers et qu'il faut assurer l'existence d'un curriculum commun (l'ensemble des cours) pour toutes les écoles de la province.

Le SEE juge par ailleurs tout à fait irréaliste de la part du ministère de l'Éducation de croire que le conseil d'établissement, «fondé essentiellement sur l'engagement bénévole», pourra réellement exercer l'ensemble des pouvoirs que l'avant-projet propose de lui déléguer, que ce soit en matière pédagogique ou en matière de gestion de budgets, d'équipements et de personnel. «On pourrait être témoin d'une lutte de pouvoir ou de situations de tension. De plus, en matière pédagogique, cela peut entrer en conflit avec

l'autonomie professionnelle des enseignants.»

En matière de gestion, Ghislain Lallier donne l'exemple des décisions que pourrait prendre l'école au sujet de la surveillance du midi et après les cours. Actuellement gérée et dréfrayée par la Commission scolaire, la surveillance pourrait amener les écoles à charger des frais aux usagers, craint Ghislain Lallier, qui se pose la question à savoir si, comme dans le réseau de la santé, la décentralisation se fera sans que les budgets suivent.

«Selon nous, il serait beaucoup plus réaliste et fonctionnel de laisser au ministère de l'Éducation le soin de définir les grandes orientations du système et le curriculum commun pour toutes les écoles. Il serait aussi plus réaliste de laisser à la Commission scolaire ses responsabilités en ce qui concerne la gestion du personnel et des équipements, la répartition des ressources entre les écoles et les modalités d'application du régime pédagogique. Il serait souhaitable de laisser au personnel les responsabilités qui relèvent de sa compétence et pour lesquelles il a été formé.»

Quant aux nouveaux conseils d'établissement des écoles, le SEE lui verrait confier la responsabilité de favoriser l'information, les échanges et la coordination entre les élèves, les parents, le personnel de l'école et la communauté locale ainsi que la participation des parents à l'éducation de leurs enfants et à leur réussite éducative.

«Nous soutenons qu'aucun chambardement de pouvoirs ne permettra d'améliorer la qualité de l'éducation et la réussite du plus grand nombre si le gouvernement ne fournit pas à l'école les moyens, c'est-à-dire les ressources humaines et financières nécessaires pour répondre aux besoins des jeunes et des adultes.»

CONFORT • ÉCONOMIE

La saison froide est à nos portes

Fournaise au gaz naturel

Pensez vite!

À PARTIR DE

39,95 \$

par mois

taxes et installation incluses.

MEMBRE Programme Entrepreneur Partenaire PEP ASSOCIÉ Gaz Métropolitain



GNR

PLOMBERIE • CHAUFFAGE • CLIMATISATION

(819) 564-2300 • 1-800-856-2717

Selon François, deux doigts suffisent pour lever une porte de garage!



François Ruel
Votre expert en portes de garage

Une mise au point ne coûte que

59 \$

pour un temps limité et pour une porte de garage simple

François procède à une vérification en 10 étapes, fait les ajustements requis et lubrifie les coupe-froid ainsi que la ferronnerie. S'il faut changer des pièces, il vous remet une estimation précise avant le début des travaux.

S'il en faut plus, vous avez mis le doigt sur un gros problème!

Pour lever une porte de garage, deux doigts suffisent. S'il en faut plus, un bon ajustement est nécessaire. Fiez-vous à François ou à un membre de son équipe pour le faire. Ils possèdent l'expérience pour bien balancer la porte et éviter l'usure prématurée des composantes.



Les portes longue durée

PORTES DE GARAGE DE L'ESTRIE
1813, CHEMIN DUNANT
SHERBROOKE, QUÉBEC
J1H 6L5
TEL.: (819) 563-8446

GARAGA EXPERTS
Toujours bien fait!



«Celui qui marche à Ma suite, ne marche pas dans les ténèbres.»

5 ANS ON FÊTE ÇA EN GRAND!
Profitez-en maintenant!

GAGNEZ À TOUT COUP!
Pas de numéros à vérifier
Pas de roulette à tourner
Pas de carton à gratter

PENDANT 5 JOURS SEULEMENT

5 \$ DE REMISE SUPPLÉMENTAIRE

à l'achat de n'importe quelle paire DÉJÀ AU MEILLEUR BAS PRIX EN ESTRIE

ENTREPÔT CHAUSSURES P.R.I.X.

Espadrilles
Sacs à main
Bottes
Chaussures



2700, rue King Ouest, Sherbrooke

L'entrepôt de chaussures pour toute la famille

J. ANCTIL MATÉRIAUX

VOUS OFFRE «LULTRA» PLUS

PLANCHERS DE BOIS FRANC PRÉVERNIS EN LAMELLES

Merisier rustique 2 1/4 po ou 3 1/4 po à seulement 335 pi ca.

Merisier sélect 2 1/4 po ou 3 1/4 po à seulement 355 pi ca.

NOUVEAU POÊLE À L'HUILE

QUENTIN

40 000 BTU

GODIN

QUALITÉ GARANTIE

Distribué par:

48 692 BTU

JURASSIEN

48 692 BTU

ACCESSOIRES • INSTALLATION RÉSERVOIR - TUYAUTERIE

AUSSI DISPONIBLE

NOUVEAU KOZI Poêle et poêle-foyer à granules de bois

La chaleur et le confort du feu, la sécurité et la fiabilité d'un poêle à la fine pointe de la technologie. L'économie et la facilité d'utilisation des granules de bois.

DISPONIBLE GRANULES DE BOIS DE MARQUE L.G.

PROFITEZ DU PROGRAMME 4 PAIEMENTS ÉGAUX! Sur tout achat de 400\$ et plus (taxes en sus) votre marchand Ro-Na vous offre la possibilité de payer en 4 versements, sans intérêt! * S'ajoute à l'approbation du crédit. Maximum 10 000\$. Réservé aux particuliers. Détails en magasin.



3110, ROUTE 222, ST-DENIS-DE-BROMPTON
TÉLEC.: 846-4100 TÉLÉPHONE: 846-2747 - 820-2747



Denis Messier en liberté

Denis.Messier@latribune.qc.ca

564-5454 564-8098



La nouvelle formule du tournoi de golf de la Chambre de Commerce de la région de Richmond a remporté un vif succès. Ce tournoi était sous la présidence d'honneur des maires de la région, dont celui de Melbourne, Donald Bergeron, du Canton de Cleveland, Gerald Badger et de Richmond, Marc-André Martel, qui posent ici en compagnie du député du comté de Richmond, Yvon Vallières, et des organisateurs du tournoi Luc Gaudreau, Roméo Boutin et Jean-Claude Côté.

DON DE 1000 \$ A LA PISTE CYCLABLE

La Chambre de Commerce de la région de Richmond a tenu à apporter son soutien financier au projet de la piste cyclable de la MRC du Val St-François, en remettant un chèque de 1000 \$ aux bénévoles du secteur de Richmond. Le président de la Chambre Jean-Claude DUROCHER a fait la présentation au président du comité local Roger DOMINGUE...

-0-

Même si le temps était frisquet la participation au tournoi de golf de la Chambre de Commerce de la région de Richmond s'est avéré un succès de participation avec 144 joueurs. A souligner l'excellent travail des organisateurs Luc GAUDREAU, Roméo BOUTIN et Jean-Claude CÔTÉ...

-0-

Le tournoi qui se déroulait au club de golf Richmond-Melbourne a été suivi d'un souper à la salle communautaire de Richmond en présence de près de 200 personnes. CELINE GAGNÉ et son équipe qui avaient la charge du repas lors de cette journée n'ont pas eu le temps de chômer!

-0-

Il n'y a pas eu de trou d'un coup aux trous numéro 3 et 9 qui aurait permis à ses auteurs de gagner soit une Chevrolet Cavalier, gracieuseté de Dyson & Armstrong ou une Tercel de Garage Toyota Richmond. Les présidents des deux entreprises étaient d'ailleurs présents lors de cette journée soit Bill STEVENS et Alain FOURNIER qui figuraient parmi les commanditaires majeurs de cette journée de golf, en compagnie de J.N. Auto et de la Brasserie Molson...

-0-

Les montants de 50 \$ octroyés par J.N. Auto pour les coups les plus près des trous numéros 3 et 9 sont allés à André DESCÔTEAUX, Robert MONTELPARE, Jessie HARDING et Claude BLANCHETTE...

-0-

L'équipe gagnante du tournoi de formule Vegas a été celle de Gary FULLER, Michel MÉNARD, du Quillorama Richmond, Dany VIENS et Pierre CYR, propriétaires du Super Marché Provigo de Richmond. Ils ont terminé à moins 6 soit un excellent pointage de 29...



Le jeune PIERRE-YVES GAGNON a réussi deux exploits lorsqu'il a participé au Défi cycliste Longueuil Sherbrooke, organisé par l'Université de Sherbrooke. Non seulement a-t-il été le plus jeune participant à franchir la totalité des 170 km qui séparaient Longueuil de Sherbrooke, mais il a aussi obligé sa mère, MARLENE MÉNARD, à en faire autant sur un vélo qui date d'une vingtaine d'années. «Moi, je voulais le faire en équipe avec lui, mais il n'était pas question que PIERRE-YVES ne le fasse pas en entier», confiait la mère qui a perdu son fils à mi-parcours alors qu'il a opté pour un peloton plus rapide...

-0-

CLAUDE CHAREST, président de l'Association libérale provinciale du comté de Sherbrooke, m'informe que le cocktail bénéfique annuel aura lieu le 30 septembre prochain de 17h30 à 19h30 à l'Hôtel Le Président de Sherbrooke. YVON CÔTÉ, des Assurances Perreault Rouillard, assure la présidence d'honneur de l'événement, alors que JEAN-MARC FOURNIER, député de Châteauguay à l'Assemblée nationale, sera présent à titre de conférencier invité...

-0-

Un merci tout particulier des élèves de l'École Ste-Anne à l'endroit de LUC CLOUTIER. Un cavalier hors pair, Luc a dressé son cheval à dire bonjour, jouer avec un ballon, rapporter une chaudière, se coucher sur demande, ainsi qu'à bailler et s'assoier...

-0-

NATHALIE MAURER est heureuse de faire partie de l'équipe de Bombardier. NATHALIE, on le sait, a été associée durant 10 ans au monde du sport étudiant... NATHALIE était du tournoi ANNE PERREAULT en compagnie des PATRICK MOREAU, PASCAL LEPARÉ et JACQUES L'ESPÉRANCE...

-0-

Il paraît que le Richelieu et directeur des ventes de CITE, BERTIN STAMAND, est tellement content de son cactus qu'il ne sait plus dans quel coin du

bureau le mettre. Le mini-sondage maison entreprend sa troisième semaine...

-0-

BERTRAND SAVOIE, conseiller publicitaire à CITE et son animateur préféré du matin, YVES PAQUETTE, était un duo bien populaire lors du dernier tournoi de golf de Leucan-Estrie... jusqu'à ce qu'ils présentent leur carte de pointage en fin de journée. Ils se sont bien repris en soirée lors de la remise des prix et cadeaux... Les deux ne sont pas étrangers au montant de 14 000 \$ amassés...

-0-

La responsable du routage à CITE, ANNIE POIRIER, était méconnaissable l'autre jour lors de la journée «Portes ouvertes». Faut dire qu'elle n'a pas chomé dans le rôle improvisé de «mini mouse». Inutile de vous dire qu'ANNIE a fait bien des enfants heureux en distribuant des ballons à l'effigie de CITE...

-0-

MARTHE BIRON, de CITE, a bien fait les choses en expliquant son travail aux centaines de visiteurs de la journée «Portes ouvertes». Combien de fois a-t-elle répété la même chose au cours de la journée? Son collègue GUY MASSÉ des «émissions du matin les plus musicales» la fin de semaine pourrait souffler la réponse, lui qui n'a presque rien manqué de l'événement en jouant tantôt les photographes, tantôt les guides...

-0-

S'il a été plutôt discret lors de son match de hockey à Windsor, le producteur ERIC LAHAIE, de CITE, peut s'en sortir de façon élégante avec une bonne raison. Il a «marqué» plusieurs points lors de la journée «Portes ouvertes». ERIC a obtenu tellement de succès avec ses montages que les visiteurs ne voulaient plus sortir du studio. Faut avouer que son patron, GILBERT LÉVESQUE, n'est pas étranger au phénomène...

-0-

JOHN COLES, propriétaire du magasin Unitotal de Richmond, a tenu sa promesse en participant au marchonnet TERRY FOX. Il a marché les 5 kilomètres du trajet et il était fier de sa contribution... JOHN COLES était fier également de la tenue de son équipe de balle qui a remporté pour la troisième année d'affilée le titre des séries éliminatoires de la ligue de soft-ball du Resto-Bar Le Marquis de Richmond. Celle-ci ne serait pas à vendre

Doreen
vous invite au
RESTO-BAR
Broue Bouffe
2 POUR 1
SUR DÉJEUNER
Du lundi au jeudi inclusivement
Valide jusqu'au 2 octobre 1997
Limite de un coupon par client
4200, rue King Ouest, Sherbrooke, 566-7618

À votre service

JARDIN DIRECT
12 ROSES

Le clown du fleuriste Jardin Direct, situé angle King et 10e avenue et qui fêtera en février son 5e anniversaire de fondation, invite les gens à faire l'achat de roses. Jimmy Poirier est celui qui est «déguisé» en clown... et son travail il s'y donne à cent pour cent depuis deux ans!

Partie parfaite!

Thierry Cotnoir, 17 ans, a réussi une partie parfaite de 300 aux grosses quilles, dans le cadre des activités de la Ligue junior du salon de quilles Sher-Mont.

Jouant aux quilles depuis l'âge de 9 ans - il a débuté à l'ouverture du salon de quilles Abénakis - Thierry Cotnoir a représenté l'Estrie au championnat québécois des dix quilles parrainé par la F.A.S.Q. Il a gagné trois médailles, une de chaque couleur, soit or, argent et bronze.

L'an dernier, Thierry a terminé la saison avec une moyenne de 190, dans les deux ligues à l'intérieur de laquelle il évoluait.

Cette partie parfaite était sa première en carrière, soit en ligue ou en pratique, tout en étant le premier junior à réussir l'exploit.

Au p'tit écran

MERCREDI, 24 SEPTEMBRE

09h00: TVA: Bla Bla Bla avec Danielle Ouimet et son invitée, Anne-Marie Dussault.

10h30: Radio Canada: Christiane Charette en direct: Les invités sont Willy Pasini et Guy Corneau, ainsi que les candidates du concours Top-Models Folio.

11h30: TQS: Quoi de neuf?: Danielle Rainville s'entretient avec les comédiens Marcel Sabourin et André Montmorency. À la chronique consommation, Suzanne Landry commente l'article publié dans le magazine Protégez-vous voulant que les barres nutritives qui inondent les supermarchés sont plus des friandises et des collations.

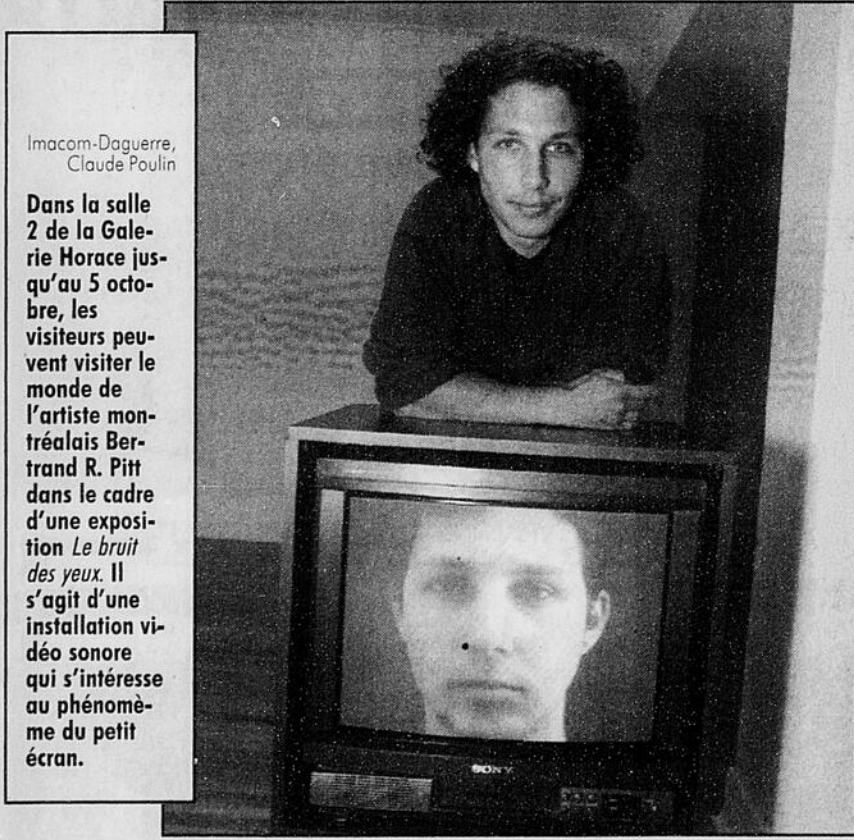
18h30: TQS: Flash: Entrevue avec l'humoriste François Morency. Un figurant dans le film de Brian de Palma, Snake Eyes, fait des révélations sur le tournage au Forum. Claudine Mercier magasine dans une friperie.

19h00: TQS: La fin du monde est à 7 heures: Marc Labrèche reçoit le défenseur du Canadien, Stéphane Quintal.

21h00: Radio Canada: Emjeux: L'ADN: trois petites lettres qui signifient coupable ou innocent.

22h30: TVA: Le poing J avec Julie Snyder et les invités, Gilles Latulippe, le groupe musical INXS et Orian.

À la Galerie Horace



Imacom-Daguerre, Claude Poulin

Dans la salle 2 de la Galerie Horace jusqu'au 5 octobre, les visiteurs peuvent visiter le monde de l'artiste montréalais Bertrand R. Pitt dans le cadre d'une exposition *Le bruit des yeux*. Il s'agit d'une installation vidéo sonore qui s'intéresse au phénomène du petit écran.



L'exposition *Préaire* de l'artiste Chantal Brulotte meuble jusqu'au 5 octobre la salle 1 de la Galerie Horace. L'artiste présente un univers de pierres sculptées à la limite du possible. Elle montre ici son oeuvre *Périples pour un mot*.



La Santé et le Bel Âge

La tournée provinciale *La Santé et le Bel Âge* a fait une halte au Centre communautaire Julien-Ducharme de Fleurimont récemment. Le Conseil régional de l'Âge d'or de l'Estrie a participé à l'organisation de cet événement fort populaire. Dans l'ordre habituel, Bernard Arsenaux, organisateur, Hélène Poulin-Lafloite, présidente du Club de l'Âge d'or Amitié d'East Angus, André Bélanger, secrétaire-trésorier du club de Coaticook, Monique Giroux, présidente du Club de l'Âge d'or Sherbrooke et Jacqueline Myre, présidente du Conseil régional.



Lutte contre la pauvreté

Solidarité Quart Monde Sherbrooke a accueilli hier les représentants de l'organisme internationale Aide toute détresse (ATD Quart Monde Montréal) et les organismes partenaires locaux. Cette rencontre s'inscrit dans la préparation de la mobilisation annuelle de la Journée mondiale du refus de la misère qui se tiendra le 17 octobre à Sherbrooke, ailleurs au Québec et dans plus de 50 pays. Sur la photo, Patrick Beaudoin, responsable de l'animation du secteur enfance d'ATD Quart Monde Montréal, Danielle Dupuis, Jacques Label et Sylvie Martineau, membres de Sherbrooke, Philippe Hamel, responsable du mouvement montréalais. À l'arrière, Marc Gélinas, ami du groupe, Denis Roberge et Réjeanne Pagé, membres sherbrookoïses.



Le grand vendeur de camions Ford en Estrie
Le prix nord-américain d'excellence pour le service à la clientèle

Chez Le Voiturier, chaque employé est personnellement responsable de votre satisfaction.
569-5981 LINCOLN 569-5981
LE VOITURIER

1261, RUE KING EST SHERBROOKE
Ford F-150

National

Pas de problèmes sur les routes cet hiver

☐ Québec s'engage à maintenir la qualité des services malgré la retraite de 600 employés du ministère des Transports

Pierre APRIL

Québec (PC)

Le ministère des Transports s'est engagé, hier, à tout mettre en oeuvre pour maintenir la qualité des services et la sécurité des usagers de la route, malgré le départ à la retraite de 600 de ses employés réguliers.

Après avoir admis qu'une telle ponction dans la fonction publique affectée aux transports, qui fait passer le nombre d'employés de 5000 à 4400 dans un très court laps de temps, ne peut pas passer inaperçue, les fonctionnaires se sont empressés de tenter de rassurer les usagers au cours d'une séance d'information.

«Perdre 10 pour cent des effectifs permanents ça ne peut pas ne pas déranger, a précisé le directeur des Ressources humaines Dominique Dubuc. Il en résulte pour un ministère comme celui des Transports un certain nombre de problèmes de gestion et d'autres pour les automobilistes.»

Cependant, cette situation ne doit pas faire perdre de vue la nécessité d'assurer les meilleurs services aux usagers. Le ministère doit assurer l'entretien de 20 pour cent des 32 000 km du réseau routier (soit 6000 km), les municipalités et l'entreprise privée l'autre 80 pour cent.

Le directeur des Communications du ministère Pierre Fabi a expliqué, pour sa part, que les usagers n'ont aucunement raison de s'inquiéter puisque l'enveloppe de 165 millions \$ consacrée à l'entretien n'a pas été diminuée dans la foulée des dernières compressions. «Il faut se rappeler, a-t-il dit, que la priorité du ministre des Transports Jacques Brassard, c'est d'assurer la sécurité des usagers du réseau et cette volonté est retransmise à l'intérieur du ministère de haut en bas.»

Dans l'esprit des gestionnaires des transports, il faut à tout prix éviter de développer une forme de psychose chez les usagers. Ils se sont empressés de souligner que les départs volontaires et les restrictions budgétaires ont surtout un effet dans les bureaux plutôt que dans l'exécution des travaux sur le ré-

seau.

Au besoin, les départs chez les employés directement affectés aux travaux routiers seront compensés par l'embauche de travailleurs occasionnels. Pour

l'instant, les gestionnaires qui participaient à la séance d'information n'ont pas été en mesure de préciser les coûts d'une telle opération.

Quant aux entreprises et municipa-

lités qui voient à l'entretien de 80 pour cent de l'ensemble du réseau, il va sans dire qu'elles sont surveillées et doivent respecter des normes excessivement sévères.

Tous les contrats sont explicites. Ils contiennent des clauses qui permettent au ministère de mettre un terme à l'entente et d'exclure l'entrepreneur du fichier central.

Le fisc peut aider à rembourser les prêts étudiants

Norman DELISLE

Québec (PC)

Les intérêts payés sur leurs prêts par les étudiants devraient donner droit à un allègement fiscal sous la forme d'un crédit d'impôt remboursable.

Telle est une des principales recommandations formulée par un comité gouvernemental qui a étudié le problème de l'endettement des étudiants.

La situation est loin d'être dramatique, mais environ sept pour cent des étudiants ont de la difficulté à rembourser leurs dettes d'études et le système de prêts aux étudiants devrait être amélioré, croit le comité qui était présidé par le professeur Claude Montmarquette de l'Université de Montréal.

Le Comité, dont le rapport vient d'être remis à la ministre de l'Éducation Pauline Marois, suggère de plus que des mesures soient prises pour aider les étudiants les plus pauvres: un programme de remise de dettes à l'intention des étudiants lourdement endettés qui terminent leurs études dans les délais prescrits, ou encore un programme études-travail établi en concert avec les universités.

De plus, on recommande que soit menée auprès des étudiants une vaste campagne d'information et de sensibilisation sur le thème de l'endettement.

Le ministère de l'Éducation ne devrait plus assumer les frais d'intérêts sur les prêts au cours des quelques mois qui suivent la fin des études, mais le premier versement du remboursement devrait continuer à n'être exigible qu'après un délai de six mois, propose le comité.

De plus, lorsqu'un ex-étudiant est dans une situation précaire, comme l'incapacité de se trouver un emploi, on devrait étendre le programme de remboursement différé de 18 à 24 mois.

Rectificatif

Une photo montrant un immeuble industriel en construction a accompagné par erreur un article faisant état d'un ambitieux projet d'expansion de Wulftec International publié hier en page B 1. L'immeuble dont la photo a été publiée est construit dans le parc industriel de Magog par l'homme d'affaires Onil Pomerleau. Il est destiné à la location. Une entreprise spécialisée dans la fabrication et dans la réparation d'équipements d'imprimerie s'y installera sous peu. Elle emploiera initialement trois personnes.



Venez nous voir, on n'est pas «sorteux».

On a le goût de jaser.

Notre adresse est au bas de l'annonce.

Jeter un oeil, comparer, se promener, jaser; voilà le menu que Saturn offre à tous ses clients sans exception. Vraiment rien à voir avec tout le folklore du marchandage et des discours remplis d'air. Si le coeur vous en dit, arrêtez en passant, le temps de goûter à la façon Saturn de faire les choses tout autrement.

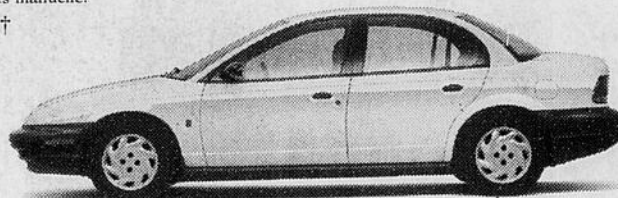
Pour faire tout autrement



La Saturn SL 1998 (Boîte de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
181 \$	2000 \$
211 \$	1000 \$
242 \$	0 \$

242 \$/mois*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesses manuelle. 0 \$ comptant ou 14 643 \$† (transport inclus)



La Saturn SW1 1998 (Boîte de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
198 \$	2000 \$
228 \$	1000 \$
258 \$	0 \$

258 \$/mois*

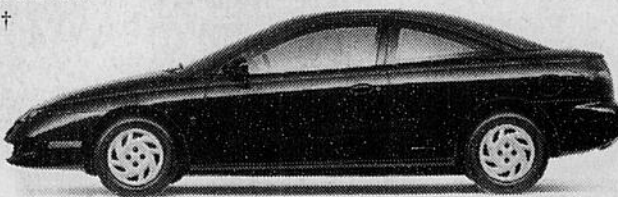
Bail de 36 mois. Boîte de vitesses manuelle. 0 \$ comptant ou 16 503 \$† (transport inclus)



La Saturn SC1 1998 (Boîte de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
186 \$	2000 \$
217 \$	1000 \$
247 \$	0 \$

247 \$/mois*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesses manuelle. 0 \$ comptant ou 16 873 \$† (transport inclus)



*Ces mensualités sont calculées sur un bail de location de 36 mois et comprennent le transport (455 \$) et les frais d'acquisition de 350 \$. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement (selon les tableaux ci-haut) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie de 300 \$ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 8 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tienne compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Renseignez-vous sur la garantie de remboursement de 30 jours/2 500 km.

Saturn Isuzu de Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
474-4270

Saturn Isuzu de Granby
1348, rue Principale
Granby
378-1404

Saturn Saab Isuzu de Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest
823-1400

Opinions

La Tribune Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

EDITORIAL

La tarte aux pommes



Pierre DUBOIS

Commentant à chaud le discours du trône, le député de Sherbrooke et chef du Parti progressiste-conservateur, Jean Charest, l'a qualifié de tarte aux pommes. «Le discours du trône, c'est une déclaration d'intentions. Sauf qu'on s'attend à davantage, on s'attend à un espèce de plan qui nous donne une idée de ce que le gouvernement a l'intention de faire. On ne retrouve pas de plan de ce discours-là.»

Le chef du parti redevenu «officiel» après quatre années de purgatoire rejoint le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, en commentant les mesures annoncées par le gouvernement libéral en matière de santé, d'emploi et de programmes sociaux. «Dans tous les domaines où ils disent investir, ce sont des domaines où ils ont coupé massivement, la dernière fois.»

On ne peut que se ranger du côté de Charest quand il dit qu'un geste concret aurait pu être posé dès maintenant, si le gouvernement Chrétien avait annoncé la réduction des primes à l'assurance-emploi. C'est une immense somme que ces trop-perçus, autour de 5 ou 6 milliards \$, représentent. Une telle annonce aurait eue un effet immédiat sur l'emploi.

Le chef du Bloc renchérit en suggérant au gouverne-

ment de décaler d'un an l'atteinte du déficit zéro, prévu pour 1998-99, pour permettre de rétablir les transferts de paiements aux provinces. «On a réduit le déficit, a-t-il dit, sur le dos des provinces et des citoyens». On voit mal, cependant, comment le ministre des Finances, sans doute l'homme le plus populaire au Canada anglais, pourrait avoir une écoute attentive devant une telle démarche. Le déficit zéro, c'est sa fierté et son carburant politique.

Si les analystes suggéraient, avant la lecture du discours du trône, que la décision sur l'utilisation des surplus budgétaires à apparaître dans un avenir très proche, serait le premier os sur lequel les quatre partis de l'opposition pourrait se faire les dents, ces derniers seront restés un peu sur leur appétit. Le discours parle de se servir de la moitié des surplus pour les attribuer aux services sociaux et de santé. L'autre moitié servira à s'attaquer non plus au déficit courant, mais à la dette accumulée de quelque 600 milliard \$, ainsi qu'à la réduction des impôts.

Le Reform, qui privilégie les allègements fiscaux, et le Nouveau parti démocratique qui souhaiterait voir tous les surplus être affectés aux programmes sociaux et de santé, seront restés insatisfaits mais sans trop pouvoir monter aux barricades devant cette répartition.

La seule nouvelle de tout le discours qui semble vraiment concrète et chiffrée, c'est celle qui touche l'aide ap-

portée aux enfants et aux familles pauvres. En campagne électorale, M. Chrétien, sentant la soupe chaude, avait délié un peu les cordons de la bourse en avançant un montant annuel de 850 millions \$ pour venir en aide à cette catégorie de personnes. Le discours du trône maintient cette somme et promet même un autre 850 millions \$ «avant la fin du présent mandat».

Bonne nouvelle, oui. Mais ces sommes additionnelles auraient dues être injectés maintenant, pas quelque part vers le milieu ou la fin du présent mandat. Parce qu'il y a urgence. Le gouvernement libéral veut présenter, le discours d'hier le reflète bien, le Canada comme un pays fonctionnel et capable sur le plan économique d'être un leader économique sur le plan international. C'est d'ailleurs la meilleure stratégie, selon certains, pour contrer l'idée de la souveraineté au Québec. Ce même pays doit s'attaquer rapidement et massivement à enrayer la pauvreté. Un gouvernement avec des visées si grandes ne peut tolérer qu'un enfant sur cinq y croupisse.

Monsieur Bouchard sait ce qu'il en coûte de toucher aux programmes sociaux. Son option bat de l'aile dans les derniers sondages. Les électeurs ont tendance à envoyer des signaux importants par sondages interposés. Les insatisfactions ressortent, quelque que soit le sujet «sondés». Le gouvernement pourrait en prendre note.

OPINION

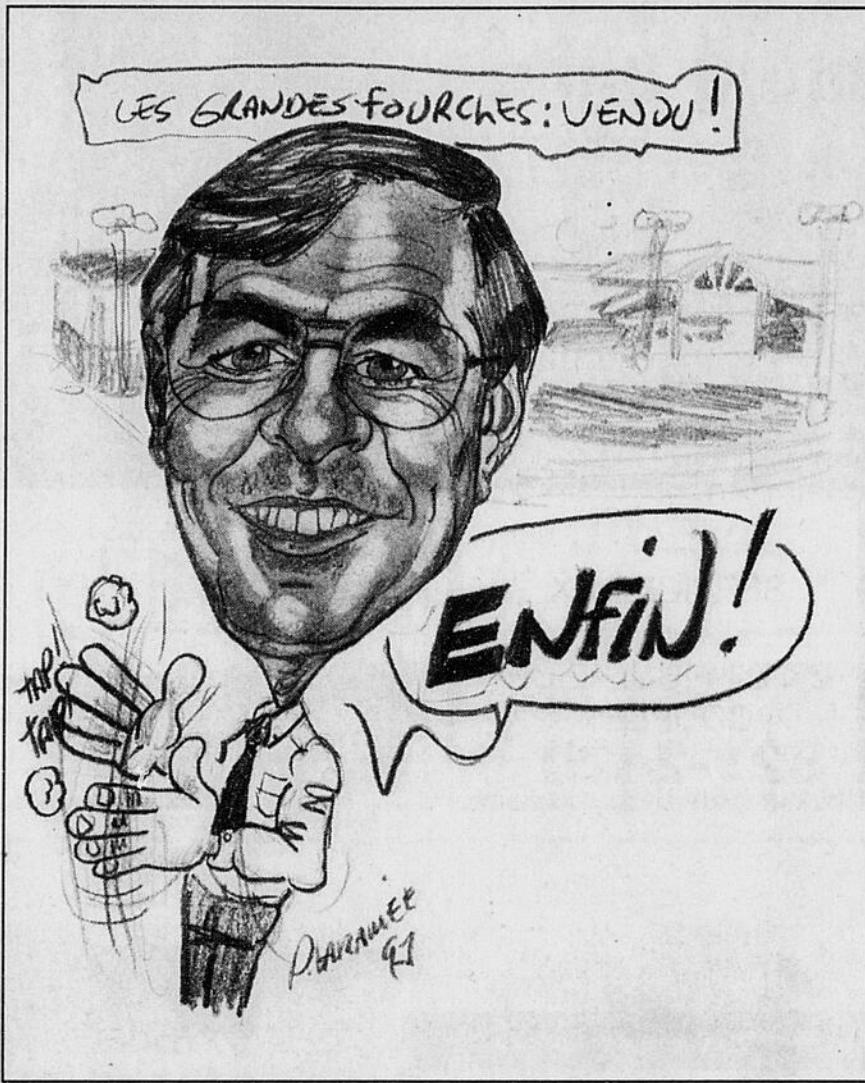
Calgary mieux que souveraineté?

On trouve maintenant que l'entente de Calgary vaut mieux que la souveraineté? Savez-vous vraiment ce que c'est la souveraineté? Que le Québec ne soit pour toujours qu'une province, pour vous, ça ne vous pose donc pas de problème? Vous écoutez vos nouvelles à la télé et vous lisez le lendemain en lisant votre journal et quand un type d'une maison de sondage appelle à votre maison, ou que les collègues au bureau se mettent à parler constitution, il faut absolument que vous soyez dans le vent? Que vous leur débitez les sonnettes que vous entendez aux nouvelles? Qu'avez-vous donc dans le ventre pour singer ainsi les girouettes qu'avaient nos grand-pères sur le toit de leur grange?

Au fond, c'est une bonne chose que ce soit le «non» qui ait remporté au référendum. Car votre appui pour la

souveraineté, ça ne valait rien. Il y a déjà eu des Français sur ce continent, des laissés pour compte qui se sont bâtis un pays avec les colons anglais sans avoir à se battre. Et voilà qu'après toutes ces années, alors que nous sommes rendus une maigre minorité dans ce pays, on nous dit: «Ok! C'est bon pour le Canada que vous préserviez votre caractère unique». On nous folklorise! Et vous, ça vous satisfait? Je ne peux pas le croire. Non, je ne peux pas croire que le destin de la démarche d'indépendance du Québec soit de donner raison à Jean Chrétien... et à tous ceux qui pensent: le Canada est plus fort et plus beau que ce désir d'indépendance que certains d'entre nous ont entrepris comme un rêve d'un autre monde!

Hubert Richard
Sherbrooke



Un système de santé pas si mal en point!

Les détracteurs des rapides changements qui surviennent dans le système de santé ne trouveront rien à se réjouir dans ce qui suit. En effet, un récent séjour au CUSE, conséquence d'un malheureux accident, m'a permis de vivre d'excellentes conditions d'hospitalisation et de recevoir des soins d'une grande qualité. Ce que j'ai vécu n'a rien à voir avec les exemples et le langage apocalyptique utilisés pour décrier les contrecoups du «virage ambulatoire».

De mon entrée à l'urgence, où le traitement de mon dossier s'est fait avec célérité et attention, jusqu'à ma sortie quatre jours plus tard, je dois avouer que je n'ai, à aucun moment, eu le sentiment que l'on ne me prodiguait pas les soins nécessaires à mon rétablissement. Bien au contraire, j'ai la certitude d'avoir eu droit à tous les égards auxquels je pouvais m'attendre.

Lors de mon séjour, j'ai été à même de constater tout le professionnalisme des mé-

decins (mention particulière des docteurs Dumais, Dugas, Patenaude et Côté), des infirmières et infirmiers, des physiothérapeutes et autre personnel de soutien. Les relations que ces professionnels entretiennent avec leurs patients sont empreintes de déférence, de respect, de sensibilité et d'une grande humanité. Bien qu'ils évoluent dans l'effervescence des changements du système de santé, ils maintiennent un haut niveau de qualité et d'empathie dans les services qu'ils dispensent.

J'en conviens, mon histoire détonne des propos qui sont généralement rapportés quand on parle d'hospitalisation avec, comme toile de fond, le «virage ambulatoire». Il m'importait de partager la réalité de ce que j'ai vécu pour ajouter un peu de couleur dans toute la noirceur des propos qui sont généralement tenus sur l'état de notre système de santé.

Luc Paris
Saint-Denis-de-Brompton

COMMENTAIRE

Sur votre page frontispice d'hier

NDLR: La Tribune ne publie, dans sa page «Opinions», que les textes signés. Nous possédons le nom et les coordonnées de la signataire de cette lettre. Le sujet nous semble important mais nous désirons préserver son anonymat pour la partie qui concerne la relation mère-fille. Nous jugeons que l'entourage n'a pas à reconnaître les personnes impliquées.

Eh! oui, la mort, c'est très touchant, surtout lorsqu'il s'agit d'une personne jeune et en santé et que sa vie se termine de façon tragique. J'ai travaillé dans un salon funéraire pendant six ans, j'en ai eu plusieurs expériences. J'ai d'ailleurs un frère qui s'est suicidé à l'âge de 30 ans, ça aussi c'était touchant!

Ne croyez pas que je n'ai pas de coeur, au contraire. Mais j'ai bien lu quelques-uns de ces articles et j'ai bien compris le message. D'abord celui de Jean-François Roos, coordonnateur des Travailleurs de rue, ce que les jeunes ont besoin, ce sont des endroits où aller pour s'amuser, discuter, pourquoi pas un gymnase pour y pratiquer des sports? Eh! bien, pour cela, je signerais tout de suite une pétition.

Mais le message que j'ai retenu de cette jeune personne en première page de ce matin, lorsque je l'ai lu et écouté hier, c'est que les jeunes désirent un endroit où ils pourraient aller pour boire une petite bière tranquille, sans que ça leur coûte cher (bien entendu «rien» serait le terme approprié). C'est bien triste cet événement, mais le plus triste, c'est la tournure des événements.

J'ai une fille de 18 ans, elle habite en logement avec son copain au cen-

tre-ville de Sherbrooke, elle ne m'a pas parlé depuis trois mois parce qu'elle a fait une demande d'aide sociale et que ceux-ci me réclamaient 312 \$ par mois, alors que j'en gagne 325 \$ clair par semaine et bien entendu, elle a dû se résigner à se trouver un emploi, comme c'est triste, n'est-ce pas? Mais cela, c'est un autre sujet à part. Ce que je veux exprimer ici, c'est que ces jeunes dorment jusqu'à 1h, 2h de l'après-midi. Ils regardent des films toute la nuit. Ils seraient les premiers à revendiquer un endroit pour consommer si l'aide sociale ne payait pas la moitié de leur appartement.

Ma fille désire retourner au Cégep en janvier. Je lui ai offert de revenir à la maison, j'étais prête à accueillir son conjoint, de les héberger gratuitement pour qu'elle puisse mettre du sérieux dans sa vie. Bien entendu, chez moi, on ne consomme pas, étant moi-même une alcoolique qui n'a pas consommé depuis neuf ans, moi aussi, j'aurais revendiqué très fort. Chez moi, on ne dit pas deux sacres sur quatre mots prononcés non plus.

Mais ce n'est pas ça qu'ils désirent. C'est de se plaindre, de pleurer sur leur sort, de ne rien faire quoi! Eh! bien oui, je suis très triste pour cette maman qui souffre la perte de son enfant et en même temps sur la perte de ma propre enfant, qui elle, vit toujours et je suis très d'accord que les jeunes ont besoin de choses à faire gratuitement: «des sports, des activités». Il faut y penser, et vite! (Entre parenthèses, ma fille, je l'aime énormément, si seulement elle le savait...).

Diane
Rock Forest

Une femme admirable

À l'émission de télévision «Christiane Charette en direct», deux intervenants discutaient du pour et du contre concernant Mère Teresa. On disait d'elle qu'elle était une femme de contradiction. Elle aurait manqué de perspective. Au lieu de chercher à aider les personnes «à trouver des voies de libération à leur condition, son action se serait limitée à inviter les personnes à accepter leur sort. Elle aurait fait en sorte de leur faciliter leur vécu misérable en tentant d'alléger leurs souffrances physiques ou morales... Et l'intervenante continuait dans le même sens sa subtile analyse.

Tout être humain vit ses contradictions. C'est à travers celles-ci que nous agissons, que nous nous réalisons. Mère Teresa a agi selon ses convictions. Elle a répondu à l'appel qu'elle a pressenti. Que l'on soit croyant ou pas, on peut reconnaître la fidélité de cette religieuse à sa mission. C'est une femme admirable.

Bien sûr, il faut travailler à des solutions à long terme visant la prise en charge des pauvres par eux-mêmes. C'est plus particulièrement la responsabilité des gouvernements et des Églises. Pendant qu'on cherche ces solutions, heureusement qu'il y a des Mère Teresa et les Missionnaires de la Charité qui posent des gestes concrets de compassion. Heureusement que des hommes et des femmes d'aujourd'hui, ici et ailleurs, se dévouent auprès de leurs semblables.

Les mourants, les lépreux ou les exclus, les malades, les pauvres et les personnes seules ont besoin d'un service immédiat qui les rejoint dans leurs nécessités quotidiennes. A ce type d'apostolat nous sommes aussi appelés, à notre manière, avec nos forces, nos faiblesses et nos contradictions.

Benoît Descôteaux
Sherbrooke

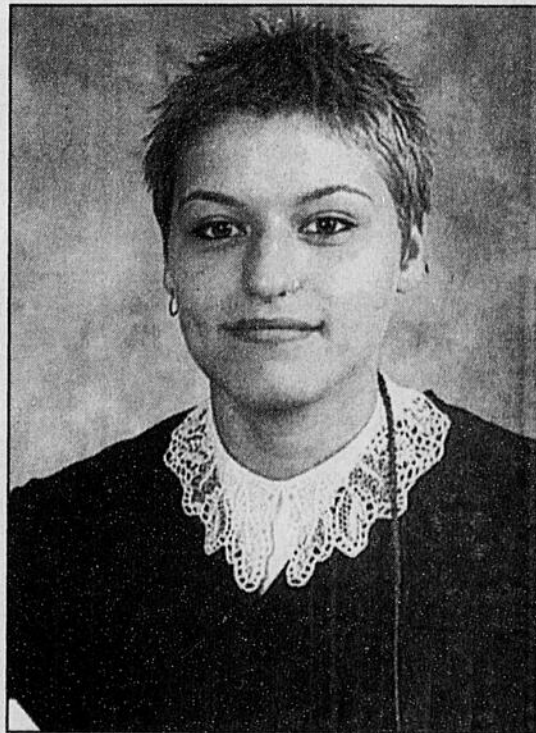
Les jeunes ont besoin d'écoute, d'amour, de place

Aux jeunes amis, à la famille immédiate de Julie Bilodeau, ma compassion. Nous sommes avec vous tous, par le coeur, la prière, la pensée.

La famille, ses ami(e)s ont mal, très mal. Après une telle tragédie, nous (la société) ne cessons de juger. Il faut aider, replaçons nos valeurs en place, prenons le temps de se parler, d'écouter. Les jeunes demandent: «Dans votre temps (j'ai 67 ans), vos parents disaient-ils «je t'aime ma fille»? Oui, ils le faisaient, plus encore, nous prenions du temps au dîner du dimanche pour se raconter et se demander de l'aide à l'occasion. Aujourd'hui, la société est trop pressée pour prendre le temps d'aimer.

La Ville de Sherbrooke va sûrement refaire ses devoirs au niveau local de loisirs pour les jeunes, j'en suis certain.

Une autre chose, nous devrions avoir une police de quartier, non pas pour seulement punir, mais



Julie Bilodeau

pour parler, aider davantage notre jeunesse, génération de demain. Des intervenants, oui, mais aussi vous et moi, ensemble, mettons les jugements de côté et aidons celui, celle qui a mal, de tout âge. Julie, tu seras dans notre coeur à jamais.

Suzanne Gendron
Bénévole

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE		
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information Pierre Dubois Adjoint à la rédaction	François Fouquet Vice-président Directeur	Alain LeClerc Adjoint au directeur	Michel Poulin Adjoint au directeur et responsable de la promotion	René Béliveau Directeur	André Roberge Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

LE DISCOURS DU TRÔNE

L'opposition accuse les libéraux d'investir où ils ont déjà coupé

Jules RICHER
Ottawa (PC)

Les chefs conservateur et bloquiste ont tous deux dénoncé, hier, ce qu'ils considèrent comme de fausses réalisations présentées dans le Discours du trône.

«Dans tous les domaines où les libéraux disent réinvestir, ce sont des domaines où ils ont coupé massivement (...) Alors, il n'y a rien de nouveau», a souligné Jean Charest.

Selon lui, le gouvernement Chrétien aurait dû annoncer au moins une mesure importante de création d'emplois, soit la réduction des cotisations à l'assurance-emploi. «Ce gouvernement arrache de l'argent dans les poches des travailleurs à toutes les semaines, au montant de 6 milliards \$ par année», a-t-il fait valoir.

Le chef bloquiste Gilles Duceppe, lui, voit de l'«hypocrisie» dans le Discours du trône. «On crée les problèmes et, par la suite, on arrive en sauveur», a-t-il souligné.

«Après avoir bouleversé, a-t-il ajouté, la vie de milliers de citoyens à travers le pays en leur faisant payer le prix de la lutte au déficit (...) au lieu de rétablir les paiements de transfert aux provinces, le gouvernement intervient plutôt avec d'autres programmes dans des champs de compétence provinciale, comme l'éducation, la santé et les programmes sociaux.»

Sur le front de l'unité nationale, constat semblable des deux chefs. «C'est le plan B, ils n'ont rien à offrir au Québec. Avant, ils parlaient de société distincte, maintenant ils parlent du caractère unique du Québec. C'est la déclaration de Calga-



Photo PC
Le premier ministre Jean Chrétien a discuté avec Roméo LeBlanc, gouverneur général, avant la lecture du Discours du trône.

ry», a affirmé M. Duceppe.

M. Charest, lui, déplore la ligne dure (le plan B) envers le Québec. «Il y a davantage de plan B que de plan A dans le Discours du trône. Cela commence à m'inquiéter», a-t-il dit.

Pour sa part, le leader réformiste Preston Manning donne la note de passage aux libéraux. «Nous sommes d'accord avec leurs priorités sur l'économie, l'unité nationale et les emplois pour les jeunes. Mais nous sommes déçus parce que qu'il semble que les libéraux reviennent à leur philosophie de dépenser sans restriction, en con-

sacrant la moitié des sommes qu'ils vont épargner (à des nouveaux programmes)», a-t-il expliqué.

De son côté, le leader du Nouveau Parti démocratique, Alexa McDonough, lance un appel au ministre des Finances, Paul Martin, pour qu'il dépose, dès l'automne, un budget extraordinaire pour relancer l'emploi.

«Il n'y a rien dans ce Discours du trône qui reconnaît la réalité de la croissance des emplois mal rémunérés. Essentiellement, les libéraux font valoir que la prospérité est de retour, mais ils n'offrent rien pour la création d'emplois», a-t-elle expliqué.

Les points saillants

Voici les points saillants du discours du Trône inaugurant hier la 36e législature du Parlement canadien :

- élimination du déficit au cours de l'exercice financier 1998-1999;
- investissement à parts égales des surplus dans des programmes économiques et sociaux et dans la réduction de la dette et des impôts;
- collaboration avec les provinces et ligne dure envers les souverainistes en matière d'unité nationale;
- injection d'un montant supplémentaire de 850 millions \$ dans la prestation fiscale pour enfants;
- établissement d'un niveau minimum des transferts fédéraux aux provinces à 12,5 milliards \$ par année;
- présentation au Parlement des projets de loi confirmant les changements proposés au régime de pensions du Canada de même que la nouvelle prestation aux aînés;
- création d'un fonds de transition pour les sciences de la santé;
- formation d'un institut sur la santé des autochtones;
- mise en place des centres d'excellence destinés à améliorer la compréhension du développement des enfants;
- augmentation du financement du Conseil des arts.

Un vague programme d'unité

Lia LEVESQUE
Ottawa (PC)

Le discours du Trône est resté vague sur le programme du gouvernement Chrétien en matière d'unité canadienne et tout laisse croire qu'il poursuivra sur la même lancée.

Le gouvernement Chrétien mise aussi sur la Déclaration de Calgary, conclue par les neuf premiers ministres provinciaux à l'exception du Québec.

Ceux qui s'attendaient à plus de précisions sur la voie que choisira le gouvernement Chrétien sont restés sur leur faim. Pourtant, le gouverneur général Roméo LeBlanc a

bien mentionné que l'unité du pays est «l'engagement le plus important du gouvernement».

«Le gouvernement s'assurera que tout débat visant à remettre en question l'existence même du Canada ou son unité soit franc et transparent.»

«Il s'emploiera à mieux faire comprendre la complexité de tout projet de rupture et les difficultés véritables qui nous attendent, si nous brisons les liens que nous avons tissés», a mentionné le gouverneur général.

Brassard estime qu'Ottawa joue dans la cour du Québec et des provinces

Pierre APRIL
Québec (PC)

«Le Canada du XXIe siècle sera un régime unitaire, c'est la fin du régime fédéral», a déclaré, hier, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Jacques Brassard, après avoir pris connaissance du Discours du trône ouvrant la première session de la 36e législature du Canada.

«De la première à la dernière page, a noté le ministre, on retrouve toute une série de politiques, d'initiatives, de programmes, de projets de loi qui se retrouvent dans les champs de compétence du Québec et des provinces.»

«Le Québec, dans tout cela, sera chargé de l'intendance puisque le gouvernement fédéral a décidé de placer entre parenthèses la Constitution canadienne au chapitre du partage des compétences.»

Sur le plan constitutionnel, M. Brassard a noté que les plans A et B du gouvernement Chrétien viennent de tuer le concept de la société distincte, comme l'ont fait il y a deux semaines les premiers ministres provinciaux.

«Quant au concept de la société distincte, a-t-il affirmé, les funérailles ont eu lieu récemment à Calgary et l'enterrement vient d'avoir lieu à Ottawa. Le Plan A, où on parlait de rééquilibrage des pouvoirs, est chose du passé. Le fédéral centralisé, empiète et s'ingère dans des champs de compétence du Québec.»

«Pour ce qui est du Plan B, a poursuivi le ministre, il est reconnu dans toute son acuité et laisse planer ses menaces d'ingérence dans le processus démocratique québécois.»

GRANDE VENTE PRÉ-SAISON

Collection 1997-1998

Belle collection de manteaux de cachemire, de laine vierge, d'angora, etc.

Aussi
Très beau choix de

- VISON
- AGNEAU RENVERSÉ
- CUIR D'AGNEAU
- PELISSES

nos chapeaux de feutre sont arrivés

Fourrures
Jodoin & Lavoie

208, rue Aberdeen, Sherbrooke
562-0429 • 562-1126

Le **SEUIL**
SERVICE AUX
HOMMES
EN DIFFICULTÉ DE
COUPLES
821-2420

Autorisation de décollage pour la SAAB 900 S sur la piste No 10

C'est héréditaire : la SAAB 900 S est issue d'une famille dont la réputation repose sur une solide expertise en aéronautique. C'est pourquoi la moindre de ses composantes est conçue en fonction de la sécurité de ses passagers. Sa technologie intelligente assure une puissance et une maniabilité exceptionnelles... pour un véhicule terrestre!

La SAAB 900 S 1997

349\$ par mois*
bail 36 mois

À partir de 29 900\$**

- Garantie 4 ans/80 000 km
- Climatisation sans CFC
- Vitres et portières à commande électrique
- Volant à réglage télescopique
- Sièges chauffants
- Rétroviseurs extérieurs chauffants
- Antivol avec télédéverrouillage
- Assistance routière

SAAB

Transport, taxes et immatriculation en sus. * Paiements basés sur un bail de location de 36 mois selon le PDSF de la SAAB 900 S 1997. Versement initial de 2 986 \$ ou échange équivalent, premier versement de 349 \$ et dépôt en garantie remboursable de 400 \$ requis à la signature. Frais de 8 cents par kilomètre applicables après 60 000 km. Sujet à l'approbation du crédit. Voyez votre détaillant SAAB pour un plan de location qui tient compte du versement initial et des mensualités convenant à votre budget. ** PDSF. Le détaillant peut vendre à prix moindre.

Saturn Saab Isuzu de Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest
Tél. : 823-1400

80803

JOUEZ AU GOLF À MOITIÉ PRIX

AU MONT ORFORD

La Tribune est heureuse de vous offrir, en collaboration avec le golf du Mont Orford, la chance de jouer, à moitié prix, les allées de ce magnifique parcours de 18 trous situé près de Magog à compter du 8 septembre 1997.

La façon de procéder est simple. Un groupe de quatre joueurs qui se présente à la boutique du «pro» avec cette découpe de journal n'aura qu'à payer le prix de deux billets pour le droit de parcourir. S'il n'y a que trois joueurs, ils ne paieront que le prix de deux droits de parcours.

L'offre de La Tribune et du Mont Orford est valide sur semaine, soit du lundi au vendredi, jusqu'au 17 octobre 1997. Les golfeurs désireux de jouer sur le parcours d'Orford n'ont donc qu'à découper cette annonce pour profiter d'un décor enchanteur.

VALABLE DU LUNDI AU VENDREDI

EN COLLABORATION AVEC VOTRE QUOTIDIEN

La Tribune

NON VALABLE POUR LES TOURNOIS

NOM.....

ADRESSE..... CODE POSTAL.....

VILLE..... TÉL.....

Partez à la découverte de vos

190 magasins



D'un bout à l'autre du

CARREFOUR DE L'ESTRIE

MAIL CENTRAL

Défilés

DE

MODE



en collaboration avec l'agence de mode

JEUNESTRIE



CENTRE D'ÉPANOUISSEMENT JEUNESSE

Jeudi 25 septembre: 18 h 30 - 19 h 30
Vendredi 26 septembre: 18 h 30 - 19 h 30
Samedi 27 septembre: 13 h 30 - 14 h 30
Dimanche 28 septembre: 13 h30 - 14 h 30

MAILS ZELLER'S • EATON • CENTRAL • SEARS

SALON

DE

L'AUTO



Venez voir
les nouveaux modèles 1998

